

LE TRIFLUVIEN

Conseil Législatif

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration

FORGERONS ...ET CHARRONS

Fer en barre, Feuillard et Acier, Clou et Fers à Cheval, Râpes et Limes, Soufflets et Enclumes, Forets (drills) Etau, filières, etc.
Raies, Jantes et Moyeux, Ressorts et Soufflets de Voiture, Couleurs, Huiles et Vernis, Etc.

Nos prix et qualités et nos termes de crédit défient toute concurrence.

P. A. GOUIN & Cie,

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Revue de la Presse

Notre confrère le *Monde* résume sous le titre: *Pour l'agriculture*, l'œuvre agricole des différents cabinets conservateurs qui se sont succédés à la direction des affaires dans notre province depuis le 16 décembre 1891:

"Il faut sans cesse rappeler ce que le gouvernement conservateur a fait pour l'agriculture.

A entendre nos adversaires, le gouvernement a négligé les cultivateurs et a diminué les dépenses au chapitre de l'agriculture pour équilibrer son budget ordinaire. C'est à un des mensonges que l'on retrouve tous les jours ou au tant de fois qu'il en écrit, dans les journaux libéraux.

Voilà ce que les conservateurs ont fait pour l'agriculture. Les récoltes agricoles ont au nombre de 550 cents; 27 en 1893; le "Journal d'Agriculture" compte 52,000 abonnés; c'est le gouvernement actuel qui a fondé l'école d'industrie laitière, dont le nombre des élèves augmente chaque année; le gouvernement actuel a répandu partout l'instruction agricole par ses conférences; en 1891, nous avions 114 beurriers et 508 fromageries, soit un total de fabriques de 622, tandis qu'en 1896, nous avons 302 beurriers et 1471 fromageries, soit un total de fabriques de 1773; d'après le recensement de 1891, la production du beurre et du fromage en 1890 n'atteignait pas \$3,000,000 tandis qu'en 1894, d'après les réponses données par les fabricants de beurre et de fromage, la production de ces deux articles a donné au delà de \$7,500,000; enfin en comparant la production de cette année à celle de 1890, la classe agricole a touché pour ces deux produits au-delà de quatre millions de plus qu'en 1890.

Pour établir une seconde émulation parmi les fabricants de fromage et de beurre, le gouvernement a établi des concours spéciaux où des spécialistes éminent et récompensés les plus méritants. Pendant trois ans, le gouvernement a accordé une prime pour la fabrication du beurre en hiver et durant cette période la production du beurre en hiver a triplé.

"En 1895, disait ce sujet, l'hon. M. Beaudin à Nicolet, première année de la prime, il a été fait:

du beurre d'hiver pour... \$31,927.00 en 1894, pour la somme de... 60,084.00 en 1895, pour la somme de... 115,011.00

"L'industrie était créée et pouvait être lancée à elle-même, nous avons nous dirigés nos efforts sur une nouvelle industrie: l'exportation du beurre à l'état frais, immédiatement après la fabrication en le confiant à des réfrigérants.

"L'année dernière le gouvernement a inauguré l'octroi de cette prime. Nous avons constaté par les rapports que nous avons en notre possession, que l'exportation du beurre depuis l'ouverture de la navigation a été trois fois plus considérable que celle de l'an dernier pendant la même période. Or cette augmentation a lieu surtout dans la province de Québec qui possède elle seule 300 beurriers, nulle province de la province ne possède un nombre aussi considérable de beurriers et là dessus nous n'avons rien à envier à notre grande voisine, sans compter nos 1400 fromageries."

Le nombre des élèves fréquentant les écoles d'agriculture a quadruplé depuis 1892; le gouvernement actuel a fondé l'école ménagère de Roberval et il vient de la réorganiser de l'intérieur de son dernier; et pour couronner tout cela, il a entrepris l'amélioration des chemins dans toute la province.

Voilà ce que le gouvernement conservateur a fait pour l'agriculture.

Les sarcasmes et les mensonges des

libéraux ne donneront pas le change, l'œuvre accomplie est là et connue de tous."

Les conservateurs du comté d'Hochelaga ont choisi, hier, M. Lavoie, de la maison Laporte, Martin & Cie, pour leur candidat dans la prochaine lutte provinciale.

Voici ce que dit de ce propos notre confrère de la *Minerve*:

"Les conservateurs du comté d'Hochelaga ont choisi, hier, M. Lavoie, de la maison Laporte, Martin & Cie, pour leur candidat, il ne nous est guère nécessaire de dire combien excellent est ce choix et quel le certitude il donne à nos amis de remporter une brillante victoire.

Hochelaga est le plus peuplé district de la province, il renferme près de trente cinq mille électeurs. C'est dire l'importance considérable des intérêts de tout genre qui sont concentrés dans cette division.

Pour bien représenter ces intérêts on ne pouvait guère choisir une personne mieux qualifiée que M. Lavoie Laporte. Bien connu dans le monde du commerce où il occupe une belle position, activement mêlé aux entreprises destinées à assurer le progrès du Montréal, intéressé lui-même dans le développement d'Hochelaga, estimé de tous et possédant à un haut degré la confiance de ses concitoyens, il est absolument l'homme qu'il faut comme député d'Hochelaga.

Aussi son élection est-elle certaine. Et même il est douteux que les libéraux lui fassent une lutte sérieuse.

En acceptant la candidature, M. Laporte fait un grand sacrifice, nous le savons. Mais pour les hommes de devoir comme lui, le sacrifice pour un noble cause ne coûte jamais. Il apporte avec lui sa propre récompense."

Le *Monde* dit qu'il est probable que les élections provinciales auront lieu le 11 mai prochain, et termine ainsi un article:

"Les deux partis ont donc deux mois devant eux pour compléter leur organisation et se préparer à une lutte dont l'issue aura la plus grande influence sur les destinées de la province.

Pour le parti conservateur, c'est sans appréhension qu'il voit venir le jour où l'électorat sera appelé à se prononcer. La confiance que nous avons dans le bon sens et la rectitude de jugement du peuple de cette province, qu'aujourd'hui, est en pleine possession de tous les renseignements propres à éclairer, ne nous permet pas de rejeter un égarment ou une surprise.

Ce n'est pas à dire que nous devons négliger nos préparatifs, que le zèle et l'ardeur des amis de la saine administration peuvent se ralentir. Avec un ennemi comme celui que nous avons à combattre, vrai Protee, qui change de forme et de couleurs, au besoin et au si facilement que le personnage insaisissable de la mythologie, les précautions ne sont pas à dédaigner.

Vrai Protee, en effet, que ce parti libéral qui, aujourd'hui exploite la politique fédérale, se réclame du "grand" Laurier et demain protestera de ses intentions de s'en tenir à la politique provinciale, qui, tantôt proteste avec indignation contre des adversaires sous le voile du passé pour mettre à nu des turpitudes sans nom, tantôt fera le solennel serment de venger Mercier et sa clique, — vrai Protee que ce parti libéral qui sait être lâche et adhésif, scandaux et pudibond, mais effronté menteur tout le temps.

Mais pourquoi craindre? Si le parti libéral use et abuse de l'arnaque du mensonge, nous avons l'arme de la vérité. Sachons nous en servir et nous triompherons. Aux affirmations gratuites,

nous répondrons par des documents authentiques, aux calomnies, par l'exposé honnête et vrai des faits. Si nous parlons de l'odieuse et lâche trahison de ses chefs, — la plus odieuse et la plus lâche trahison dont la cause catholique ait jamais souffert; si nous parlons de la trahison provinciale, nous lui parlerons du relèvement matériel et moral de la province perdue de réputation et de crédit par des forban de sa religion politique.

Il n'y a qu'à le vouloir et le Protee libéral sera si bien étreint et enchaîné, cette fois-ci, que la province en sera débarrassée pour toute une génération.

Notre confrère la *Vérité* lit à propos du pseudo-règlement:

Nous avons reçu un exemplaire du bill soumis par M. Cameron à la législature manitobaine pour mettre à exécution le pseudo règlement Laurier-Greenway. Ce projet de loi est en tout point conforme au projet déjà connu du public.

La preuve que ce prétendu règlement ne modifie réellement en rien les lois scolaires de la province du Manitoba, c'est qu'on n'est pas obligé d'amender en aucune façon les statuts existant sur tel et tel point en particulier. Tout ce qu'il y a en fait d'amendement, c'est l'article 11 qui se lit comme suit.

"Toutes les dispositions de l'Acte des Ecoles publiques et de l'Acte du Département de l'Education, incompatibles avec les dispositions de cet acte sont, par les présentes abrogées."

Ce langage très vague indique clairement qu'il n'y a aucune disposition de la loi actuellement en vigueur qui soit manifestement incompatible avec les dispositions du règlement; c'est à dire qu'au fond il n'y a rien de changé."

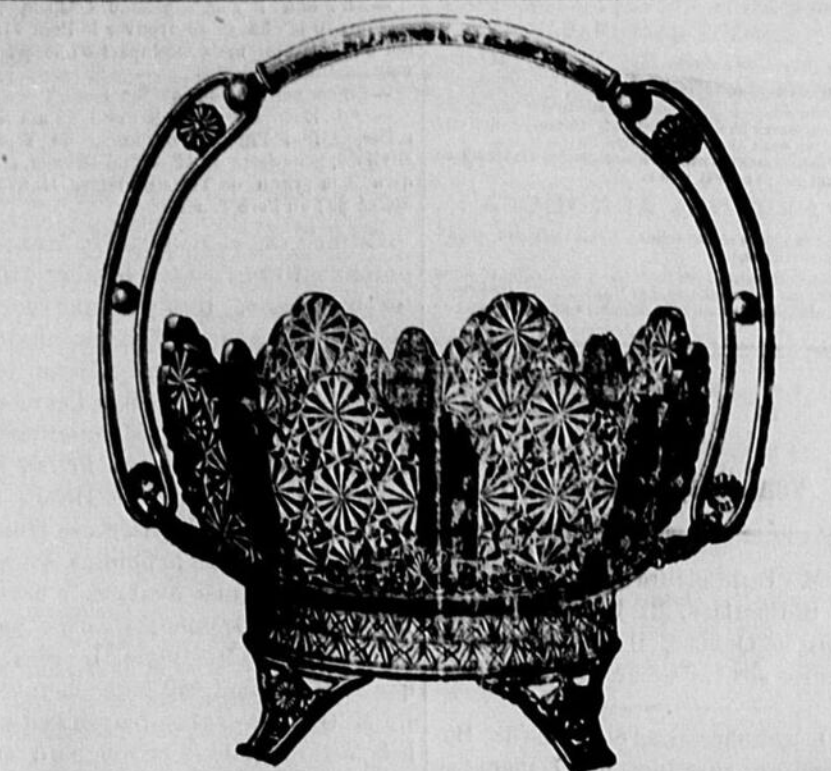
A SHERBROOKE

Mardi à Sherbrooke, l'association libérale conservatrice, a élu ses nouveaux officiers pour 1897. Les nouveaux dignitaires sont: L. E. Panneton, C. R. M. P. P., président; H. R. Fraser, maire de Sherbrooke, M. Girard de Compton; T. T. Shults, de Coaticook; Dr Macdonald, de Sutton; S. Constantine, de Bedford; J. R. Tarte, de Waterloo; C. C. Cleveland de Danville; M. Lavoie, de North Ham; Chs Church, de South Darham; L. E. Methot, d'Arthabaska; Dr Hume, de Leeds, vice-président; C. W. Gato, de Sherbrooke, trésorier; Dr N. A. Dussault et A. P. Somas, secrétaires-conjoints.

Les honorables M. Flynn, Hakkott, Pelletier et Ives ont adressé la parole aux assistants sur la politique provinciale.

Sûres, efficaces, faciles—Hood's Pills 25c

The D. & L. Emulsion
Est inestimable, si vous êtes épuisé, car elle constitue à la fois un aliment et un remède.
L'Emulsion "D. & L."
Assurera votre rétablissement, si votre santé se trouve compromise.
L'Emulsion "D. & L."
Est le meilleur des préparations à l'huile de foie de morue, la plus agréable au palais, la plus efficace pour les estomacs les plus délicats.
L'Emulsion "D. & L."
Est prescrite par les premiers médecins du Canada.
L'Emulsion "D. & L."
Est un merveilleux reconstituant; il rend l'appétit.
50c. et \$1 la Bouteille
DAVIS & LAWRENCE CO., LTD. MONTREAL.



A. BERGERON

HORLOGER

BIJOUTIER

OPTICIEN

GRAVEUR

30, RUE DES FORGES, 30

GEORGES MORRISSETTE
POSEUR D'APPAREILS DE
Chauffage à Eau Chaude
Et à Vapeur
BAINS, CLOSETS, CANAUX D'EGOUTS, Etc.



Ouvrage Garanti sous tous rapports.
Prix les Plus Bas possibles
35-37 RUE DU PLATON
TROIS-RIVIERES.
3-2-92-jno

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

J. C. ROUSSEAU & Cie
BIERE ET PORTER
— DE —
JOHN LABATT
De London, Ont.
Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.
Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la mi-hiver, San Francisco, Cal., 1894.
Surpassent sous tous rapports, tous les concurrents du Canada et des Etats Unis et ont obtenu HUIT autres Médailles en Or, en Argent et en Bronze, aux Grandes Expositions Universelles.

Savoir original et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

Embouteilleurs et Agents des Eaux Minérales

CAXTON & ST-LEON

L'Eau Minérale Caxton gazée est très recommandable à ceux qui souffrent de Dyspepsie et des maladies des Reins.
Cette eau est aussi un tonique puissant. Voir *Dispensaire des Etats Unis*, 1884, page 1841. Caxton est une des 4 seules Eaux Minérales Canadiennes y mentionnées.

L'Eau Minérale St-Leon a une réputation établie depuis un demi-siècle et sa vogue va toujours croissant.

Ces deux eaux sont en ventes chez les Pharmaciens, les Hoteliers, les épiciers et dans les meilleurs restaurants; non-seulement à Trois-Rivières, mais à Sorel, Louiseville, Arthabaska, Nicolet, etc.

MANUFACTURIERS DE :

GINGER ALE, CIDRE CHAMPAGNE SODA, Etc., Etc.

Un expert dans cette ligne, représentant la maison Gail & Co, de Montréal, a passé quelques jours ici, pour enseigner la fabrication des sodas.—L'appareil de la maison Gail & Co est complètement remis à neuf, et nous pouvons garantir la plus entière satisfaction.

Feuilleton du TRIFLUVIEN
JEAN CHRISTOPHE
DEUXIEME PARTIE
XII
(Suite)
S'en aller! Où? Jusqu'au fond du dernier trou de village sa réputation de briseur de croix le suivra. La presse lui fera la guerre à outrance par de petits entre-filiets perfides: — "M. Raget, qui a exercé à Chaumet l'industrie de décrocheur de croix, se débarrasse enfin de son odieuse personne ce village après l'avoir empoisonné de cette plante essentiellement laïque: la discorde. Nous apprenons qu'à son départ les habitants ont pavé. Ses hauts faits administratifs lui ont valu l'honneur d'être transféré au hamac de Barnique-les-Marcassins. Nous plaignons sincèrement ceux-ci."
De temps à autre pour lui retourner le poigard dans le cœur, on demandera des nouvelles des marcassins de Barnique, ou s'api-

toiera sur leur malheureux sort avec une sollicitude pleine d'ironie. Potard lui-même n'osera pas ne savoir pas le défendre! Il est perdu, irrémédiablement perdu!

Et brisé par l'angoisse, devant cette perspective d'opprobre, en face de l'avenir zébré d'humiliants stigmates, il baïbuta, presque suppliant:

— Ce n'est pas ma faute. On m'a poussé malgré moi... Mais puisque le pays le désire, je ferai ce qu'il voudra... Je tiens avant tout à m'accorder avec la population...

Les livres furent retirés, et l'affaire enterrée. Désormais la prière se fit régulièrement en classe, Raget devint simple comme un roseau, aimant mieux se soumettre que se démettre.

— Beau-frère, disait en riant Maurice Saurat à Jean Christophe, tu le feras bientôt aller au chapelet!

— Il serait mieux là que dans la chambre à Jeannot! J'ai toujours trouvé que la volonté populaire ne s'affirme, ne s'impose pas assez. C'est là le vice capital des honnêtes gens, ils sont mous ils n'osent pas. Aussi les violents, la canaille a pris la place.

La docilité de Raget n'était qu'apparente. Il se rendit assidûment désormais chez Malgouverne, très humble et soumis, préparant les vengeances à venir. Ce fut là, l'affaire épineuse arrangée, devint plus communicatif et lui rendit toute sa confiance. Ils reprirent la trame de leurs perfides complots, cherchant comment ils pourraient abattre l'influence de Jean Christophe, plus puissant que jamais.

— Car c'est lui, répétait Raget, pour attiser la haine de Malgouverne, c'est lui qui mène la commune. C'est lui qui est maire!

— Oui, tout ce qu'il entend lui réussit.

— Ah! si vous vouliez, son sort est entre vos mains!

— Comment cela?

— Si vous étiez un homme, je vous révélerais un secret, je vous donnerais un moyen de vous venger. Mais vous n'êtes pas toujours maître de votre conduite, vous ne m'écoutiez pas. Vous n'êtes qu'une poule mouillée!

devenait maître, le franc-maçon reprenait tout son empire, enveloppant le malheureux d'échafauds sataniques, et lui parlant familièrement comme autrefois à Tours, comme en loge, mais avec l'autorité que lui donnait la supériorité du grade maçonnique:

— Oui, dit-il, tu n'es qu'une poule mouillée!

— Raget, jete défends de m'insulter chez moi!

— Tu es bon, trop bon, veux-tu dire, et c'est ainsi qu'on s'amoindrit dans l'opinion publique, jusqu'à ce qu'un ennemi entreprenant vous chasse! Je te l'ai prévu à Tours: "Veux-tu être l'esclave de Jean Christophe? Dis, le veux-tu?" Tu n'as plus une seule faute à commettre maintenant, tu es bien son esclave, puisqu'il est le maître de Chaumet! Ah! s'il avait le pouvoir, lui, il saurait s'en servir. Il ne te ménagerait pas. Car il n'est pas une poule mouillée, lui! Sais-tu bien que son triomphe aux prochaines élections est certain?

— Nous avons encore au moins deux ans avant d'y songer. Et quand même il triompherait?

— Quand même? Mais c'est pour toi le déshonneur, la honte

sur toi et sur ta famille, la police correctionnelle!

— Malgouverne pâlit.

— O il, la police correctionnelle! Car les comptes de la chambre à Jeannot ne seront pas faciles à apurer. Jean Christophe ne manquera pas de dire que tu as bu le pain des pauvres. Et il le pourra!

— Comment le prouvera-t-il? Nos pièces sont en règle.

— Ah! tu ne connais pas les hommes! Mais il arrachera à prix d'argent, s'il le faut, au boulangier Baudin, qui ne demandera pas mieux que de parler, l'aven des viresments opérés sur son dos. Les livres sont là d'ailleurs: les pauvres aussi, qui n'ont rien reçu!

Comme Malgouverne écoutait, atterré, voyant déjà les gendarmes entrer, conduits par Jean Christophe, songeant aux cheveux blancs de sa vieille mère, Raget se rapprocha de lui, et avec un rire bruyant, sardonique:

te lâchera pas. Commence par le museler; rien n'est plus facile... Et il lui dit à l'oreille, tout bas, quelques mots scélérats. Les deux hommes se regardèrent, rayonnants.

— C'est vrai? fit Malgouverne.

— Je t'en donne ma parole, foi de Raget!

— Alors, nous le tenons! Cette fois on serrera la vis. Je m'en charge! Je l'écraserai enfin; oui, je l'écraserai!

Une lueur sauvage brillait dans ses yeux troubles, et il fit le geste significatif du brigand qui assomme sa victime.

XIII
A la fin de cette même année 1889 un nouveau berceau fit son apparition dans la maison de Jean Christophe. Il fut le bienvenu, comme l'avaient été les six autres, et toute la famille lui fit fête. Suzanne voulait être la marraine, mais elle dut céder cet honneur à Claire qui était alors âgée de douze ans et n'avait pas encore de filleule.

— Comment appellerons-nous notre petite fille? dit Jean Christophe à Marguerite. Il m'est venu une idée, si nous lui donnions

(A continuer)

LE TRIFLUVIEN JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR P. V. AYOTTE, 111 & 113, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

à qui toute communication concernant l'administration doit être adressée.

ABONNEMENT : Un An... \$2.00 Six Mois... \$1.00 Edition Hebdomadaire Un An... \$1.00 Six Mois... 50 cts

TARIF DES ANNONCES : Les annonces sont cotées d'après le nombre de lignes et le nombre de jours. 10 cts la ligne par jour.

LE TRIFLUVIEN

Vendredi, 5 Mars 1897

M. Tarte pleure sur la chrétienté de St-Boniface, dit la Semaine religieuse de Québec, il ferait mieux de pleurer sur lui-même.

On annonce que l'élection de Bonaventure aura lieu le 17 mars et non le 13, comme il avait été dit précédemment.

Le Soleil a fini par découvrir, après quinze jours de réflexion, que les électeurs de St-Boniface, se sont prononcés en grande majorité en faveur du règlement scolaire.

Décidément M. Gustave Drolet n'est pas heureux avec l'entrevue qu'il s'est fabriquée. Toute la presse lui tombe dessus avec un accord touchant et les journaux libéraux eux-mêmes n'essaient pas de le défendre.

Notre confrère de la Vérité termine par ces mots, un long article sur l'entrevue de M. G. A. Drolet : "A quel point de vue que l'on examine la publication de ce manifeste de M. Drolet, il faut dire que c'est une action très mauvaise."

Un jour l'anglais fait remarquer que M. Laurier pourrait présenter le républicain à la prière célèbre : "Défendez-moi de mes amis", car c'est être par trop hardi que d'essayer de faire croire au peuple, comme on l'a fait, que MM. Laurier et Tarte sont de meilleurs catholiques que leurs évêques.

Monsieur le Grand Vicaire L. S. Rheault, chapelain des Mères Ursulines nous charge d'annoncer que la bénédiction de la chapelle du Monastère aura lieu, jeudi, le 11 mars, à 9 heures A. M.

Il est toujours intéressant et instructif de remettre sous les yeux du peuple l'opinion qu'émettait sur l'administration Mercier, M. J. Israël Tarte, le ministre tout-puissant d'aujourd'hui :

"Il n'y a pas dans le parti libéral, disait-il, dix hommes éclairés qui n'admettent privément que le cabinet Mercier administre nos affaires d'une effroyable façon, qu'il est dépourvu de principes, imprudent, sans scrupules, sans prévoyance."

On a découvert dernièrement, en feuilletant les comptes publics, que sous l'administration Mercier, il avait été payé \$600 pour 5000 copies du Herald de Montréal, en date du 8 novembre 1890.

Le peuple se demandera sans doute ce que contenait ce numéro du journal Montréalais, que les ministres provinciaux achetaient en telle abondance ?

Il fallait faire admirer leur bêtise aux citoyens de la province.

Un journal qui se fait blaguer

La Presse du mercredi 3 mars, a publié sous les titres suivants : Un autre canadien revenu. — Le Brésil est un pays inhospitalier. — Le pauvre malheureux encore tout souffrant de fièvre jaune. — Le rôle de l'abbé Trudel, un récit tout à fait touchant et qui a dû fortement émuvoir les âmes sensibles.

Il s'agit d'un nommé Joseph Métivier, 28 ans, ci-devant cordonnier à Trois-Rivières, censément revenu du Brésil depuis quelques jours et qui confie au confrère montréalais ses

impressions de voyage. Le dit Métivier corrobore les récits déjà publiés par la Presse sur la façon dont nos compatriotes ont été traités dans l'Amérique du Sud et raconte que lors de son départ, il avait confié à M. l'abbé Trudel, qui accompagnait les émigrés, la somme de \$13, mais qu'il n'a jamais revu ce prêtre. C'est textuellement quelques lignes : — Etes-vous le seul qui ayez confié de l'argent au Père Trudel ? — Ah ! non ! Il y en a plusieurs. Quelques-uns ont eu la chance de trouver le Père Trudel à San Paulo, mais la plupart n'ont pu le voir.

Ceci est complètement faux et notre confrère s'est fait blaguer dans les hauts prix. Il n'y a que deux Métivier connus ici : l'un Joseph, un journalier, qui n'est pas allé voir les plantations de café de San Paulo et l'autre Jos. Pierre, cordonnier (évidemment l'homme de la Presse) et celui-ci n'arrive pas du Brésil, il vient de sortir de la prison des Trois-Rivières, ainsi que le nommé Alfred Pigeon. Ce dernier n'est pas le beau-frère de M. Grenier ; il n'est pas même son parent éloigné. Il est vrai que le dit Pigeon doit bien connaître M. Grenier car celui-ci, en sa qualité de gardien de la prison, a dû en prendre soin pendant quelques hivers.

Ce n'est pas la première fois que le journal à grand tirage se fait blaguer relativement à notre ville. Tous ses lecteurs trifiens ont un joli éclat de rire ; en y lisant, il y a quelques quinze jours que l'on venait de répandre dans nos rues une partie de la pierre broyée par le concasseur fourni par le gouvernement provincial, et que notre vénéré évêque demandait à chacun des pères de famille du diocèse une souscription de \$5 en faveur des écoles séparées du Manitoba.

Franchement, si les nouvelles qu'il reçoit d'ailleurs ne sont pas plus exactes que celles qu'il a publiées ces jours-là à propos des Trois-Rivières, ses lecteurs doivent être bien renseignés !

La conférence de Winnipeg

Une année presque entière s'est écoulée depuis que Sir Donald Smith, M. Dickey et Desjardins allèrent à Winnipeg rencontrer les représentants du gouvernement du Manitoba. De graves événements ont eu lieu depuis ce temps, mais n'ont pu faire oublier cette conférence désormais fameuse.

Cette démarche de la part du gouvernement fédéral était elle nécessaire ? qu'est-ce qui l'a motivée ? quelle était sa portée ? Voilà les questions que l'on s'est souvent posées et que l'on se pose encore un peu partout.

La Minerve a publié in-extenso, dans son numéro du 26 février, ce travail qui devront lire tous ceux qui veulent connaître complètement cette intéressante page d'histoire contemporaine.

Le distingué conférencier raconte d'abord les événements qui précéderent le mois de mars 1896 : crise ministérielle de juillet 1895, crise de janvier 1896, et fait voir que la conduite tenue par M. Laurier au mois de juillet 1895, prouva aux conservateurs français qu'ils n'avaient rien à attendre des libéraux, pour le triomphe de la cause des écoles séparées.

Il y a plus : la conduite des libéraux lors de la discussion de la loi réformatrice refroidit le zèle des conservateurs anglais.

Pendant le débat sur ce projet de loi, le bruit se répandit que Sir Donald Smith pourrait peut-être, vu ses relations et son influence, réussir à régler la question à l'amiable ; on disait qu'il était en correspondance avec M. Greenway et que "celui-ci semblait solliciter du pouvoir fédéral la faveur d'une conférence et manifester l'intention d'en venir à une entente." Alors un certain nombre de députés conservateurs anglais exigèrent que l'on essaya une fois encore de la conciliation, sans quoi ils voteraient probablement le renvoi à six mois.

Perdre ces votes (l'on ne pouvait

compter sur les libéraux) mettait la loi réparatrice en danger, le gouvernement préféra accepter la conférence. Voilà pour la nécessité de la démarche fédérale et les causes qui l'ont motivée.

Quant à la portée de la conférence, elle est clairement indiquée dans la déclaration faite à la Chambre par Sir Chs. Tupper, le 9 mars. Le but de cette démarche, disait le vieux chef, est "d'aviser à une entente dont les termes puissent satisfaire le gouvernement de M. Greenway et la minorité du Manitoba." Plus tard, les députés fédéraux reçoivent plein pouvoir de régler la question, mais tous les jours "à telles conditions qu'ils soient satisfaisantes pour la minorité." Cette nécessité de satisfaire la minorité est clairement inscrite dans tous les documents publics et les représentants du gouvernement manitobain en constatent eux-mêmes l'existence dans leur dernier memorandum. "Il paraît aussi, disent-ils à M. M. Smith, Dickey et Desjardins, que tout règlement entre le gouvernement fédéral et celui de Manitoba, devra, aux termes des instructions, être sujet à l'assentiment d'une tierce partie, et alors même que notre proposition ou quelque autre proposition contenant tout ce qui doit être concédé en raison et en équité, recevrait l'approbation unanime des deux gouvernements, cette approbation ne vaudrait rien sans l'assentiment des représentants de la minorité."

Comme on le voit, les députés ne pouvaient, quand même ils l'auraient voulu, sacrifier les droits de la minorité. Leurs instructions les obligent à satisfaire les catholiques de la province des prairies.

C'est ici que l'on peut constater quelle différence existe entre la manière de procéder de Sir Mackenzie Bowell et celle de M. Laurier. Le chef conservateur était disposé à régler la question à l'amiable, pourvu que ceux qui étaient lésés dans leurs droits se déclaraient satisfaits ; M. Laurier veut lui aussi faire disparaître les différends par la conciliation, mais il ne s'occupe pas plus de la minorité que de l'an quarante.

Il y aurait d'intéressantes choses à dire sur les suggestions faites par les commissaires fédéraux, et leur valeur comparée à celle du compromis Laurier-Greenway, mais outre que cela donnerait à cet article des proportions exagérées, le sujet doit être traité par M. l'abbé Marion, le vigoureux écrivain que nos lecteurs connaissent, et dont nous publierons probablement le travail.

Aux électeurs du comté de Champlain

On sait comment Thiers paya à Deutz, de la tribu impréssable des Judas, le prix de son odieuse trahison. Ne voulant pas se souiller à si mains au contact de l'argent maudit et ne se souciant pas de dissimuler son mépris pour le misérable qui était là, devant lui, attendant le dernier de la chair royale qu'il venait de livrer, l'homme d'Etat prit à l'aide de pincettes la liasse de billets de banque, préparée, comptée et mise à part, et la passa ainsi à l'infâme coquin en se hâtant de refermer le guichet.

Il faut croire que le maçonisme n'avait pas encore éteint à cette époque le tout sentiment de pudeur et de décence dans le cœur même de ceux qui consentaient à faire un vilain marché. Depuis, hélas ! il a fait du chemin et bien consommé ses œuvres, si bien qu'aujourd'hui, dans ce beau pays de France où ceux-là mêmes qui se refusent à rendre un culte à Dieu se font au moins une religion de l'honneur humain, on ne compte plus le nombre de chèques qui font argent de leur conscience et de leur dignité.

On se battait encore pour des idées dans ce temps-là et on n'aurait pas laissé une faible minorité, ayant pour elle le droit, écrasée sous le talon de la force brutale, représentée par un empire turc, Homme Malade qui fait profession en acte de ne se remettre de sa démolition que dans un bain de sang. Aujourd'hui, ah ! aujourd'hui ! Tenez, en ce moment, toutes les grandes puissances européennes, de soi-disants pays catholiques dans le lot, ont réuni leurs forces, pourquoi ? Pour empêcher, sous prétexte qu'il y va de leurs intérêts respectifs, une population faible en nombre, mais forte en courage et en énergie, de se débarrasser d'un joug odieux et de donner cours à ses aspirations naturelles.

Et pas un gouvernement qui proteste !... Au nom de quoi protesterait-il ? Que reste-t-il debout aujourd'hui ? Qu'y a-t-il que le maçonisme n'ait empoisonné et desséché ? Le droit ? Allons donc ! Il ne reste plus que des

faits. Et les faits, c'est le canon, ce sont les ergins de guerre, ce sont les armées, ce sont les flottes.

Et le moment n'est pas venu d'opposer les faits aux faits. Donc, que le droit se débrouille, que la justice se tire d'affaires, que les minorités, que les faibles de toute catégorie s'arrangent comme ils pourront, à la condition, toutefois, de ne pas déranger les calculs de la force, le fait par excellence, car alors, gare en dessous ! L'alliance des faits aura vite prouvé au droit qu'il faut compter avec eux.

Et nous ? Nous — j'entends les caractères de la trempe de Greenway et des Dalton McCarthy, successeurs en ligne directe de George Brown — nous, nous avons été plus savamment cruels. Nous avons comprimé le droit, cela va de soi, le magnanisme l'exigeant. Il était garanti par tout : les traités, la constitution, l'autorité de la Reine elle-même. Qu'à cela ne tienne. Nous avons tout simplement passé un trait de plume dessus. Nous avons dépouillé la minorité de tout ce qu'elle avait : ses droits, ses privilèges, son argent, ses biens. Puis, satisfait, nous avons dit : "Que voulez-vous ? c'est un fait accompli !"

— Et ? — Et c'est tout... Ah ! pardon. La minorité avait des alliés naturels qui lui devaient aide et protection. Le moment venu de prouver leurs sympathies, une partie d'entre eux, BAZAINE-LAURIER et DEUTZ-TARTE en tête, suivis d'autres BAZAINES et d'autres DEUTZ de moindre importance, firent ce qu'ils s'allièrent avec Dalton McCarthy et Joe. Martin, et firent échouer l'acte de justice que des protestants généreux étaient prêts à accomplir.

— Une infamie sans nom ! direz-vous. — Certes ! — Alors ils ont été poursuivis, traqués comme des bêtes fauves par ceux dont ils avaient ainsi trahi la cause sainte ?

— Non, ils furent portés au pouvoir, et portés au pouvoir par ceux-là mêmes qu'ils avaient trahis ! — Comment expliquez-vous ça ? — C'est difficile, je l'admets, mais enfin, au moment de rendre compte de leur infamie, dépouillant la peau du loup et prenant celle de l'agneau, ils leurèrent le bon peuple en prétendant faire, s'ils arrivaient, beaucoup plus pour la minorité opprimée que ce qu'avait promis le gouvernement dont ils avaient bloqué la législation.

— Eh bien, alors ? — Attendez l'a avaient promis de faire vite. Ils ont fait vite en effet. Ils ont dit aux tyrans : "Vous savez, messieurs, vous pouvez continuer, ne vous gênez pas, ce n'est pas nous qui troublerons votre repos."

— Et ? — Et c'est tout. — Mais c'est trahison sur trahison, cela ! — Sans le moindre doute. Et voilà pourquoi je vous ai rappelé la manière dont on paya Deutz. Le procédé des pincettes n'est sans doute pas facile à appliquer, quand il s'agit de trahir lui-même. Cependant les braves électeurs de St-Norbert, dans le comté de St-Boniface, au Manitoba, ont trouvé un moyen ingénieux de le renouveler d'une certaine façon comme marque de mépris, et ils s'en sont bien trouvés.

Je viens donc vous crier aujourd'hui, braves électeurs de Champlain : "Deutz-Tarte, celui-là même qui a livré et vendu ses frères du Manitoba, le coup-jarret de politique qu'il avait emboîté par ses intrigues avant de la déshonorer par ses actes, Deutz-Tarte s'est vanté de faire votre élection sa chose."

"Sur le sol de votre beau comté, libre encore relativement des influences malsaines qui s'exercent ailleurs, il faut, entendez-vous, il faut qu'il n'y ait pas un coin de terre où le triste sire puisse montrer sa figure de Judas sans qu'il y ait là une poignée d'hommes ayant assez de cœur et de juste indignation pour lui indiquer la porte. Et, s'il fait mine de ne pas comprendre, salissez-vous un peu les mains pour que votre conscience ait moins reste nette."

Il faut que les honnêtes gens s'affirment et qu'ils s'affirment de toute façon. L'audace des autres sera abattue de 100 pour 100, et vous leur aurez ainsi enlevé le meilleur de leurs moyens.

Ainsi, c'est compris, pas de violence inutile, mais une bonne poussée dehors comme marque de votre mépris et de votre indignation, absolument comme ont fait les vaillants de St-Norbert à l'égard du Brodeur qu'on leur avait emballé de la Colombie-Anglaise. J'attends cela de vous ?

Et y a d'autres moyens à employer. Je vous en reparlerai au cours de la lutte. Pour aujourd'hui, je vous dis : Soy z hommes d'action, et le triomphe est à nous !

E. LAHNE.

A Curieux, de la "Veille"

M. Gust. Drolet suivant la tradition, voyageait en Grèce, où il n'y avait pas de guerre alors, avant de s'enrôler dans l'armée de Page. Il y enrôla quelques jours avant l'arrivée du détachement de 3 zouaves canadiens. Durant son service, il s'est surtout illustré comme corporal d'ordonnance. Il a vu certainement la feu de la crissine de 31 dépot la gamelle était passable. Il a pris part au service durant le camp d'Anibal. Puis il est parti en congé, sergent en retraite, pour venir se marier à une seigneurresse, suivant la tradition du régiment. Puis voilà, depuis il a décroché toutes les décorations, excepté celle du maccaroni qu'il avait bien gagnée celle-là.

Si un zouave nie cet avancement militaire, je me charge d'aller à Rouen consulter les actes officiels de l'armée et d'y donner la preuve ; d'ailleurs M. le Col. Drolet dit avoir son livret et sa feuille de punition, qu'il les publie et l'on verra ses états de service.

Echos de Nicolet

Nous sommes dans une ère de maladie à Nicolet. Dans presque toutes les familles on rencontre une maladie quelconque, que l'on désigne sous le nom de grippe.

Cette fameuse grippe a fait grandement parler d'elle à Nicolet depuis quelques semaines. Bien rares sont ceux qui ont échappé à ses atteintes. Rari nantes in curia vasio !

Moi-même, j'ai été empoigné par elle et elle a failli me terrasser. Durant 20 jours elle m'a tenu au collet, m'empêchant de plus en plus, au point que je vis des milliers de chandelles. Mais, fort heureusement, j'eus la chance de mettre à ses trousses un disciple d'Esculape qui, après l'avoir soignée, éprouva sa marche, sut mettre un frein à ses ravages et la forcer à déguerpir.

Voilà comment il se fait que depuis trois jours j'ai suivi redoublé frais et dispos, alerte et vigoureux comme ci-devant.

On commence quelque peu à parler d'élection. Il s'agit de choisir les candidats qui devront faire la lutte. Je dis les candidats, car il en faut deux, un libéral et un conservateur. C'est dernier sera facile à trouver et à faire élire lorsque le temps sera arrivé.

Il n'en sera pas de même pour le parti libéral, car j'ai vu informé que plusieurs de ses membres sont sur les rangs et ont déjà posé leur candidature.

M. M. Lelaidier, de St-Pierre, a déjà parcouru plusieurs paroisses, faisant son petit speech à la porte des églises et prêchant la foi libérale dans toute son intégrité.

Je n'ai pas eu le plaisir de l'entendre, mais on m'affirme que c'est amusant. C'est un digne émule de M. Montfette, Victor, d'agréable mémoire.

Ah ! mais, j'y pense, savez-vous que M. Montfette se présente lui aussi ! — Vous badinez ? — Je ne badine pas.

Il est à faire le tour des paroisses du comté. La dernière fois qu'il a été vu, c'était à St-Monique. Les électeurs l'ont écouté avec un gros rire sur les lèvres car il paraît que ça été bien comique. On dit que notre Victor n'en a guère perdu, bien qu'il n'ait pas réappris.

L'histoire sainte en main, il a expliqué pourquoi il se présentait. — C'est que, dit-il, l'hon. M. Beaubien n'a pas pas été franc vis-à-vis de moi et n'a pas tenu ses promesses !

Partant de là M. Montfette fait une charge à fond de train contre M. Beaubien et finit par l'accuser d'être un philistin !

M. Montfette qui connaît bien l'histoire des Philistins croit que l'on ne peut trouver d'expressions plus appropriées à l'effet de définir le ministre de l'agriculture !

Donc, il est décidé que notre aimable Victor est sur les rangs et va faire rigoler les électeurs. C'est pas tout. Le parti libéral possède, à Nicolet, un membre non moins distingué dans la personne de M. Joseph Lampron. Lui aussi veut être candidat. Si M. Lampron se décide enfin à entrer en lice avec MM. Lelaidier et Montfette, je puis vous assurer que nous allons assister à une belle joute, car le candidat Nicolétain n'est pas inférieur à ses deux collègues ; au contraire, il est leur égal sous le rapport de l'intelligence, des capacités et des connaissances de l'histoire sainte et de celle du Canada !

Mgr. Emm. H. Guilbert

Sa Grandeur Monseigneur Thomas Gallucci, évêque de Lorette et Recanati, Italie, qui avait en novembre dernier, conféré à monsieur l'abbé Emm. H. Guilbert, curé de Saint-Théodore d'Acton, le titre de Chambellan d'honneur de la Sainte Maison de Lorette, vient, par un diplôme en date du 6 février, d'accorder au même monsieur le titre de Chapelain d'honneur de la basilique de Lorette. Cette basilique qui renferme la Sainte Maison est la cathédrale de Monseigneur Gallucci. Elle est, avec la basilique d'Assise, la seule basilique majeure en dehors de Rome. Les autres églises, ayant ce titre, ne sont que de basiliques mineures.

Voici les privilèges attachés au titre que vient de recevoir monsieur l'abbé Guilbert. Les chapelains d'honneur de Lorette font partie de la famille et sont les commensaux des Souverains Pontifes, en vertu d'une bulle de Jules II, confirmée à perpétuité par le pape Léon X. A ce titre, les chapelains d'honneur ont l'usage de la cappa violette, ornementée de soie grise dans la saison douce, et de pelletterie grise en hiver, sur le rochet, lequel a des manches garnies à leurs extrémités de dentelle blanche sur soie blanche. Voir les bulles de Clément VIII, Benoit XIII et Léon XIII, à ce sujet.

Au chœur, et partout ailleurs, les chapelains d'honneur de Lorette ont le droit de porter sur leur poitrine une grande médaille d'or fixée sur une croix du même métal et suspendue à un cordon en soie avec gland également en soie pendant entre les épaules. Les chapelains ont droit à être appelés "Monseigneur".

Le Séminaire des Trois-Rivières qui a compté dans la personne de Monseigneur Guilbert, d'abord un de ses plus brillants élèves, et ensuite, un de ses plus solides professeurs, doit se réjouir avec les nombreux amis et les anciens élèves de ce prêtre dévoué à l'éducation de la jeunesse, à l'occasion du grand honneur qui lui est conféré à si juste titre.

UN AMI.

APPEL AU CLERGE

Des Trois-Rivières et de Nicolet PAR LE PERE MURPHY

PROBATION SANS RESERVE De l'œuvre du Père Murphy, par le digne Evêque des Trois-Rivières

PALAIS EPISCOPAL, Trois Rivières, 22 Nov. 1894. R. P. Père Murphy, Montréal.

R. P. Père, C'est avec un plaisir réel que je rends témoignage au grand bien que fait votre "Œuvre" dans ce pays où l'intempérance cause tant de ravages et de misères. Votre Institut est certainement appelé à guérir cette plaie sociale, et à rendre à notre peuple la paix et le bonheur.

Je vous prie donc, R. P. Père, de recevoir mes félicitations empreintes à propos de votre immense succès, et je ne puis en dire assez pour vous encourager à continuer une œuvre si patriotique et si chrétienne. Le grand nombre de personnes qui se sont guéries dans ce district remercient Dieu du grand changement que vous avez opéré chez eux. Chacun a repris la routine de son ouvrage journalier avec joie et espoir, et avec une vigueur toute nouvelle.

Je vous offre de nouvelles mes félicitations sincères et je demeure, Votre serviteur dévoué, L. F. Evêque des Trois-Rivières

Le R. P. Père Murphy, qui a découvert un merveilleux remède pour la guérison de l'ivrognerie, de la morphomanie et de l'usage immodéré du tabac, fait un appel spécial au clergé des diocèses de Nicolet et Trois-Rivières, et lui demande de l'aider dans son œuvre si sainte et si effective contre l'intempérance. Quoique un grand bien ait été déjà accompli par la guérison permanente de milliers de souffrants et d'affligés, cependant il est bien déplorable de constater que le vice et la maladie de l'ivrognerie semblent encore régner en maître chez les individus comme dans les familles ; vice de tout âge, mais digne d'être puni de ruiner l'âme et le corps de notre peuple.

Si, comme le dit la Sainte-Ecriture, l'ivrogne ne verra jamais le royaume des cieux, il est de la plus haute importance que nous prenions tous les moyens pour le corriger de ce vice.

Just au temps où le Père Murphy découvre son merveilleux remède pour la guérison de l'ivrognerie, le sort de l'ivrogne était sans espérance ; j'ajouterai que 80 p. cent de cette même classe d'ivrognes qui ont été guéris et sauvés par le Père Murphy seraient morts dans les hôpitaux, dans les spasmes du chloroforme trompeur, sans l'œuvre de ce dévoué prêtre. Quel terrible sujet de méditation et quelle responsabilité pour le clergé et les laïques surtout pour le clergé, qui demeurent insensibles à cet état de choses.

Que le Père Murphy puisse guérir ces pauvres êtres malheureux, tant hommes que femmes, de terrible vice de l'intempérance est prouvé au delà de tout doute par les milliers qui ont été sauvés dans toute la Possession du Canada.

Les succès du Père Murphy dans la cure de l'ivrognerie a été tel qu'il est maudit et détesté par tous ceux qui se livrent au commerce de l'alcool. Dans les lieux où des hommes sans conscience n'ont pas réussi à détruire



M. W. E. Picheur, Bangor, Me. J'ai été Guéri De maux de tête nerveux, qui me causaient un souffrance intense par Hood's Sarsaparilla. Je souffrais tellement du mal de tête que je devais coucher dans une chambre noire les yeux couverts afin de n'encontrer aucun son et ne voir aucun rayon, car j'en devenais fou. Mon système nerveux était dérangé. Aujourd'hui je suis guéri et c'est Hood's Sarsaparilla qui a tout fait cela. M. W. E. Picheur, 107 Broadway, Bangor, Me.

le caractère sacerdotal de Père Murphy, ils ont établi des prétendus instituts de la Cure d'Or ; ces hommes veulent le public et s'efforcent de jeter du scandale sur l'œuvre si digne du Père Murphy ; mais c'est œuvre parle par elle-même. De grands et saints hommes tels que Mgr. Lefebvre des Trois-Rivières, le Vénérable Père Grenier, Oblat, l'Archevêque O'Brien d'Halifax et le regretté Mgr. Fabre de Montréal, M. Lamothé de la Cathédrale des Trois-Rivières, rendront témoignage en faveur de l'institut du Père Murphy.

Parmi les laïques rendront aussi témoignage en faveur de l'institut : Lord Holborne, Sir Chs. Tupper, ex premier Ministre de la Nouvelle-Écosse, le Ministre des finances Fielding etc etc ; nous proclamons publiquement l'immense bien que le Père Murphy a fait en Canada.

Combien y a-t-il de citoyens chrétiens, bons pères de famille, citoyens respectés vivant avec bonheur et joie entourés de leur épouse et petits enfants, qui, avant leur séjour chez le Père Murphy étaient un fardeau pour eux-mêmes, une malédiction pour leur famille et une disgrâce pour la société.

Chers Messieurs, c'est pour m'aider dans ce grand œuvre du salut de nos âmes et de la guérison des corps de nos affligés dans vos paroisses que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Mon œuvre est charitable ; mais il me faut payer mes dépenses. Lorsqu'un patient m'enverra trois patients à la fois il me sera possible de faire une réduction de 25 p. cent ; mais pour moins de trois il n'y aura pas de réduction. Si l'on m'en envoie six, la réduction sera de 35 p. cent et ainsi de suite en proportion, car plus les patients seront nombreux, moins fortes seront les dépenses.

Malheureusement jusqu'à présent le petit nombre que j'ai traité ne me permet pas de faire beaucoup de réduction ; mais par le zèle du clergé à recommander cette œuvre, mille pourraient être traités au lieu d'une centaine et permettrait ainsi la fin d'un grand nombre de paupres.

J'ai fait appel à ces "prétendus instituts" et leur ai demandé de me désigner un patient guéri par eux qui ait été guéri plus de six mois et ils ont été incapables de le faire.

Je recommande au clergé et au peuple de ne pas se laisser tromper par ces faux instituts. Je ne dis cela par esprit de rivalité, car j'aimerais voir un institut de ce genre partout où la chose est possible, mais d'après ma triste expérience j'ai trouvé qu'il n'y avait pas d'avantage de placer certaines gens à la tête de mes instituts ; c'est pourquoi, j'ai fermé toutes les branches de mon institut et j'ai concentré mon œuvre à Montréal où personnellement j'examinerai et traiterai tous les cas, garantissant une guérison permanente.

L'institut du Père Murphy et sa demeure se trouvent à Maisonneuve, L.R. tournant Av. Montréal Est. Si quelqu'un désire quelque information il pourra s'adresser à Mgr. Lefebvre, Trois-Rivières ou R. P. M. Lamothé, Trois-Rivières.

Demandant le secours de vos bonnes prières pour le succès de mon œuvre et comptant sur votre généreuse coopération pour le salut de l'âme et la guérison du corps du pauvre ivrogne, Je demeure votre serviteur, PERE MURPHY.

P. S. — Les patients devront s'adresser au Père Murphy, L'Éclaircie Av. Maisonneuve, car dernièrement quelques-uns ont été trompés.

Salsepareille "enduites" de Sucre PILULES de Sucre BRISTOL BRISTOL BRISTOL Pour le Foie, l'Estomac et le Sang. Elles soulagent et guérissent les Rhumatismes, la Goutte et les Maladies Chroniques. Elles nettoient et purifient le Sang. EN VENTE PARTOUT.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

M. Gustave Drolet est arrivé de Rome, où il a placé quatre mois à plaider, entr'autres mauvaises causes, celle des libéraux de la province de Québec contre leurs prêtres et leurs évêques.

C'est ainsi que tous les émissaires de M. Laurier reviennent au logis les uns après les autres, sans bruit, un peu confus de leurs échecs et rapportant plus d'impressions de voyage que de lauriers.

M. Drolet, qui a beaucoup couru le monde, a retenu de ses déplacements la qualité rare de la persévérance.

A Rome, où tout est éternel, il a failli pousser des racines profondes et participer au sort des hommes et des choses de l'immuable Cité. Car, après avoir accablé les autorités de mémoires, d'entre-venues et de discussions pendant deux grands mois, M. Drolet ne s'était pas encore aperçu qu'on ne l'écoutait que d'une oreille et par pure complaisance pour ses propres mérites.

C'est lui-même qui nous l'apprend, en nous disant qu'un beau matin le cardinal Ledochowski finit par lui déclarer nettement qu'à Rome on se croyait tenu sur les questions religieuses de s'en rapporter à la sagesse et à la prudence des évêques.

Evidemment, M. Drolet avait fait fausse route pendant tout ce temps. C'était à recommencer; plein de courage, il recommença.

Le cardinal Ledochowski lui écrivit même de l'aider auprès du ministre secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, le cardinal Rampolla, lequel relèvent les questions d'ordre politique.

On le voit, on se le passait, avec tous les regards dus aux malheurs d'un charmant homme plaidant une fort vilaine affaire.

Écoutez maintenant le récit des tribulations nouvelles qui attendaient notre héros dans ses démarches auprès du cardinal Rampolla :

"En tant qu'ancien zouave pontifical, faisant en conséquence partie de la famille pontificale, je n'ai qu'à me louer de l'accueil que m'a fait le puissant ministre de Sa Sainteté, mais en tant que délégué d'un groupe, n'ayant aucune qualité officielle, ce n'est pas sans difficulté que j'ai réussi à m'accréditer moi-même." Le Secrétaire d'Etat du Vatican "est peut-être la chancellerie la plus à cheval sur l'étiquette, de toutes les chancelleries européennes. Il faut montrer patte blanche et être muni de lettres de créances bien en règle, avant d'être admis à traiter officiellement d'affaires politiques avec le cardinal Secrétaire d'Etat. Il n'en est pas de même devant les autres Congrégations Romaines qui s'occupent plus particulièrement de questions religieuses, de doctrine ou de discipline."

Avant réussi à s'accréditer lui-même, M. Drolet nous apprend qu'il a en outre réussi à transporter "sa cause" de la Propagande à la Secrétairerie d'Etat : or, quelle est cette cause ?

Est-ce la question des écoles ? Est-ce la question du pamphlet de M. David ?

Est-ce la question de l'influence du clergé dans les élections du mois de juin ?

Est-ce le fameux règlement Laurier Greenway ?

M. Drolet, exprès ou non s'abstient de nous en informer. Il nous a bien dit que la question scolaire ayant deux aspects, l'un religieux et l'autre politique, le cardinal Ledochowski, gardant pour lui la question religieuse, l'avait doucement persuadé d'aller tenter fortune auprès du cardinal Rampolla chargé d'examiner les questions politiques. Mais il change immédiatement de sujet pour s'occuper d'une audience qu'il aurait pu obtenir du Souverain Pontife, mais dont il a cru préférable de ne pas poursuivre le projet, et voici pourquoi :

"Je craignais en rencontrant Léon XIII, ce grand Pape de 87 ans, sans préparation, sans appui, de n'avoir pas le temps, dans une audience d'une demi-heure, d'exposer à S. S. ma cause, toute ma cause, de dissiper la mauvaise impression que je n'aurais pas manqué de faire, à priori."

"En portant des accusations contre l'épiscopat et le clergé canadien, au nom d'un parti politique, que, banni, conspué, calomnié et dénoncé à l'avance à Rome, comme le parti de la révolte, des mauvais principes, de la franc-maçonnerie, quoi !"

"Comment ces plaintes ont-elles été reçues à Rome, se demande M. Drolet ?

"R. — Je n'oublierai jamais, se répond-il, la sainte indignation que s'empara de Son Eminence le cardinal Jacobini lorsque je lui fis connaître, avec preuves à

"l'appui, quelques-uns des actes de certains membres du clergé canadien. Les malheureux ! s'écria le pieux et savant cardinal, mais ils ont donc oublié que Notre-Seigneur Jésus-Christ a versé tout son sang sur la croix pour racheter une seule de ces âmes !"

Eh ! bien, c'est maintenant un autre cardinal qui intervient. Après Ledochowski, Rampolla, après Rampolla, Jacobini ! En vérité, cette confusion dans le récit de M. Drolet ne signifie rien de bon.

Si nous lisons attentivement ce qu'il vient de publier en anglais et en français dans les journaux de samedi soir, il est clair que M. Drolet parait avoir été chargé tout particulièrement de blanchir son chef M. Laurier auprès des congrégations romaines des reproches qu'il avait si justement mérités dès lors de la part du clergé catholique par son langage et ses actes sur la question des écoles.

"A qui avez-vous fait des représentations à Rome ? Comment avez-vous procédé, se demande-t-il dans l'entrevue que nous avons sous les yeux ?

"D'abord, se répond-il, à la Congrégation de la Propagande, mais je constatai dès mon arrivée que le siège du Cardinal Préfet de cette congrégation, dont nous relevons comme simple pays de mission, avait été fait avec succès par les cinq évêques qui se succèdent dans la Ville Éternelle, depuis les élections générales du 23 juin jusqu'à mon arrivée, le 12 octobre.

"J'eus l'honneur d'être reçu en audience par le Cardinal Préfet, huit ou dix fois, mais le "Pape Rouge," comme on appelle à Rome le puissant Président de cette congrégation, embrassant tous les pays en dehors de l'Europe, avait tellement ajouté foi aux représentations des évêques de la province ecclésiastique de Québec et de Manitoba, que je ne fus pas peu surpris d'entendre lors de ma première audience, le cardinal Ledochowski me dire avec un grand sérieux : "Pourquoi ce M. Laurier que vous représentez comme catholique refuse-t-il d'obéir à l'ordre de la Reine," commandant de rétablir immédiatement les écoles séparées dans le Manitoba, telles qu'elles existaient avant 1890, quand un bon protestant comme M. Tupper" se déclare prêt à le faire si on lui confie de nouveau le pouvoir." (textuel).

"Son Eminence le cardinal Ledochowski est âgé de 76 ans. Ancien archevêque de Posen, le Cardinal Préfet est célèbre par ses démêlés avec Bismarck qui, lors des lois du "Kulturkampf," le fit tout bonnement emprisonner pendant deux ans. Ce souvenir, très glorieux, est souvent invoqué par le cardinal intransigeant. Son Eminence sera certainement désappointée si M. Laurier ne fait pas bientôt emprisonner les six évêques qui ont juré sa ruine politique. Il est vrai que je représentai à Son Eminence que Bismarck persécutait les catholiques allemands et les punissait dans la personne de leur archevêque tandis qu'en Canada ce sont les évêques qui combattent M. Laurier, pour le punir d'entraîner les catholiques à sa suite."

Arrêtons nous ici. Ce qui ressort de ce verbiage tant soit peu prétentieux c'est d'abord et surtout une odieuse accusation contre l'épiscopat de deux provinces de s'être conjuré pour tromper la cour de Rome sur la question des écoles.

Au lieu de prouver une aussi grave assertion, M. Drolet se donne sur le champ un démenti catégorique par la réponse qu'il met dans la bouche du cardinal Ledochowski.

"Pourquoi, lui fit observer l'éminentissime préfet de la Propagande, pourquoi M. Laurier refuse-t-il de se soumettre à l'ordre de Sa Sainteté qui reconnaît que la Constitution protège les droits de la minorité catholique et qui enjoint que ces droits soient rétablis ? Si M. Laurier est aussi bon catholique que vous le dites, comment se fait-il qu'il refuse cette justice à ses coreligionnaires de Manitoba lorsqu'un protestant, sir C. Tupper, a déjà tenté de le faire efficacement s'engager à la tenter de nouveau s'il remonte au pouvoir ?

On en conviendra, le cardinal Ledochowski, pour parler ainsi, a été parfaitement renseigné ; et comme il l'a été par l'épiscopat du Canada, l'accusation de M. Drolet tombe à plat.

Est-ce là le genre de diplomatie dont s'est servi ce monsieur dans ses relations avec les autorités romaines ? Nous serions portés à le croire, à en juger par les temps qu'il a mis à se convaincre de l'inutilité compléte des efforts pour éclairer les cardinaux qui en

savaient plus long que lui sur nos difficultés.

Le compagnon de malheur à Rome de M. Drolet est revenu avec pas mal de mauvaise prose qu'il a écoulée dans la presse, et avec de drôles de vers qu'il a accordés sur des airs connus.

Mais si sa littérature a paru baroque, au moins elle est à peu près innocente. Or, c'est ce caractère qui manque aux impressions de voyage que M. Drolet a rapportées de la Ville Éternelle.

Son récit est un réquisitoire en règle contre tous les évêques et les prêtres de son pays.

C'est la thèse condamnée de M. David contre le clergé qu'il reprend en sous-main.

Ce sont les Congrégations qu'il ridiculise, ce sont les cardinaux dont il parle mal, parce que les cardinaux et les Congrégations ont cru devoir se renseigner auprès des évêques sur la question scolaire, et non pas auprès de M. Laurier.

Il injurie le cardinal Ledochowski qui s'est laissé tromper par les fausses représentations de Mgr Bégin ; il n'est pas même sûr d'obtenir justice du Souverain Pontife, à moins de gagner d'abord à sa cause tel ou tel grand personnage de Rome !

Le séjour de la Cité des Papes ne lui a laissé que du fiel et un venin d'anticléricalisme dans le cœur ; aussi, quelles diatribes, ridicules, exagérées contre les prêtres !

Le premier démenti lui vient de Mgr Gravel ; ce n'est pas le dernier si tous les dignitaires ecclésiastiques illustres ou obscurs, qu'il met en scène jugent à propos de s'occuper de lui.

Ce qui l'indigne c'est qu'on aurait accusé M. Laurier d'être franc-maçon et de ne point faire baptiser ses enfants.

Or, jamais, pour notre part, nous l'avons entendu ou vu la première de ces deux accusations. On a pu dire et écrire que M. Laurier ne se conduisait pas mieux que les francs maçons de France, dont il avait les principes sur les écoles publiques ; mais c'est tout, et certes c'était déjà beaucoup trop.

Quant à refuser de porter ses enfants au baptême, M. Laurier n'a jamais pu faire autrement, pour l'excellent raison qu'il n'a jamais eu de famille. Le lui imputer à crime, c'est assurément reprocher à un homme l'impossible, et l'accusation est tellement idiote qu'elle tombe d'elle-même.

Oser prétendre que M. Laurier n'est pas la crème des catholiques, que M. Drolet dans des transports de rage inepte et de naïveté béate que Beaugrand aurait en un plaisir infini à gouailler s'il eût été encore à la "Patrie."

Oser affirmer que M. Laurier a empêché les catholiques du Manitoba d'avoir justice en s'opposant à bill réparateur ; oser dire que le règlement Laurier Greenway ne restitue à la minorité ni un droit, ni un privilège, ni une école, ni un livre, c'est aux yeux de l'ambassadeur libéral plus qu'une fausseté ; c'est une calomnie, c'est un sacrilège !

N'est-ce pas un prélat romain qui s'écrie, un jour, après avoir entendu la lecture d'une lettre de M. Laurier : "Mais il n'y a donc plus que M. Laurier pour prêcher l'Évangile en Canada !..."

Voilà ce que rapporte avec le plus grand sérieux du monde M. Drolet. Est-ce qu'il y croit ?

Conçoit-on bien M. Laurier parcourant les carrefours des cités canadiennes et les campagnes, et prêchant la doctrine que les évêques et les prêtres de l'Église catholique ont laissé se perdre et se corrompre par leur unanimité à repousser le libéralisme ?

C'est monstrueux, c'est grotesque, si vous le voulez, et ce pendant c'est le langage d'un homme qui... Mais les libéraux n'étaient pas encore au pouvoir à cette époque.

Vous souvenez-vous qu'au Parlement, l'hiver dernier, M. Laurier termina un long discours en proposant le rejet du bill qui restituait aux catholiques plusieurs de leurs droits essentiels ? Oui, n'est-ce pas ?

Vous souvenez-vous qu'à la fin de ce même discours Dalton McCarthy, fit assez haut pour être entendue, l'observation que M. Laurier venait de lui voler son titre de champion du protestantisme ?

Il est évident que M. Drolet aura quelque mal à mettre d'accord le violon de son prélat romain et celui de Dalton McCarthy. A Rome, M. Laurier passe pour être le seul apôtre en Canada ; à Ottawa Dalton McCarthy lui passe le plumet d'être le plus grand protestant ; il est vrai qu'il y a loin de Rome à Ottawa, et que si certain proverbe est vrai M. Drolet ne s'est anacronisme gâté dans ses amplifications de voyage.

Advertisement for PNYN-PECTORAL medicine, listing ingredients and benefits for various ailments.

M. Drolet ne peut digérer l'échec éclatant que son début dans la carrière diplomatique a essuyé à Rome. Il est revenu bredouille d'une mission qui, s'il eût réussi, eût été le premier pas dans la voie des honneurs et des commissions grasses payées.

Sa mauvaise humeur lui a fait commettre une vilaine action indignée d'un Canadien-français, d'un catholique éclairé et d'un zouave pontifical.

On n'a pas compris la question des écoles, et alors M. Drolet a été un homme abominablement surfit ; ou s'il l'a comprise, il s'est révélé un franc libéral, un disciple de Drouot et de Dorion, un rouge que la "Patrie" doit aujourd'hui regretter amèrement d'avoir criblé de ses sarcasmes.

Dans tous les cas, c'est un masque de tombé — La Minerve.

Au lendemain de la lutte

Elle est finie cette lutte, et la cause catholique a triomphé.

On nous avait jeté un défi. Cyr, notre tristo, était allé dire à Montréal, que tous les catholiques du Manitoba étaient en faveur du soi-disant règlement scolaire. Se fiant à cette parole, nos adversaires ont machiné d'appeler directement au peuple et de lui faire approuver la capitulation décorée de ce nom de règlement scolaire. Celui que tous avaient été heureux d'acclamer comme l'un des champions de nos droits, celui qui avait été élu, il y a à peine un an, pour défendre expressément ces droits, qui en avait la promesse solennelle aux électeurs, M. Prendergast, a déserté de son poste pour faciliter la manœuvre. — Il a résigné son siège, après avoir bu à la santé de MM. Tarte et Laurier et avoir donné son adhésion, nonobstant tout ce qu'il peut dire au contraire, au fameux règlement, qui n'est pas un.

La lutte s'est faite en un clin d'œil, et les amis de la cause catholique ont montré une vaillance qui reconforte.

On peut dire que la victoire est complète. Un déplacement de huit votes seulement aurait fait perdre son dépôt au candidat de MM. Laurier et Greenway.

Pourtant nous avons eu à lutter contre des influences puissantes et des manœuvres honteuses.

Il y avait contre nous l'influence de deux gouvernements, celui de M. Greenway et celui de M. Laurier. Il est vrai que M. Brodeur, qui représentait ce dernier, n'a pas parié souvent ni bien longtemps. Et M. Bonrassa, qui devait aussi nous roucouler des douceurs, on se demande : l'as-tu vu ?

Mais ce que nous avons bien vu, ce sont certains employés publics, plus zélés que discrets, les rôdeurs de nuit, les oiseaux de proie, l'argent, les provisions et la boisson qui ont circulé pendant les derniers quinze jours et qui faisaient leur œuvre contre nous. Ce qui a été vu, ce sont les voitures stationnées aux portes d'un magasin de certain marchand de vins, ce sont les sacs de farine pris à Saint-Boniface et à Winnipeg. Tout le monde a bien compris, en voyant un marchand d'habits prendre autant d'intérêt à la lutte, qu'il écoulait son vieux stock. Tout le monde a bien compris ce que faisaient dans le comté un fameux prêteur sur gages, et d'autres individus.

On a même eu recours à l'intimidation. Ainsi, à l'un de nos amis, l'on a dit de se tenir tranquille parce qu'il compromettrait son père, éloigné, actuellement en instance, assurait-on, auprès du gouvernement fédéral, pour une position. Nous avons la preuve que cette histoire est fautive. C'était un trac d'élection.

Il faut aussi faire remarquer qu'il y a dans le comté de Saint-Boniface environ cent vingt-cinq votes anglais et protestants, dont le plus grand nombre est contre nous sur la question scolaire. Si l'on défalque ces noms de tous les bulletins déposés en faveur du candidat libéral, il lui

reste à peine cent votes catholiques.

Cent votes catholiques contre nous, contre les enseignements si clairs et si saints de l'Église, c'est encore trop. Mais enfin c'est peu. Il faut bien nous rendre compte que notre société n'échappe pas aux misères humaines. A tous les âges et dans tous les pays, il y a eu des faux frères. Nous en avons parmi nous, c'est incontestable. Il y a aussi cette petite poignée d'esprits contradictoires, qui ne sont heureux que quand ils peuvent s'engager dans un chemin de travers. Il y a cette autre portion, existant partout, dont il faut dire : pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Eh bien ! tout cela réuni, et la corruption aidant, n'a pu former, en dehors des suffrages protestants, que cent votes. En vérité, nous pouvons le dire, la défaite libérale est une déroute, et la victoire du candidat conservateur est un triomphe éclatant pour la cause catholique.

Il paraît que dans les cercles libéraux de Montréal et d'ici, on comptait sur certaines divisions qu'on croyait exister parmi nous. Avant la lutte les noms de plusieurs personnes avaient été mis de l'avant comme des candidatures possibles. Noms respectables que tous ceux là ; candidatures auxquelles tous se seraient ralliés sans hésitation, si elles étaient sorties de l'urne de la convention. Mais il était important de n'avoir qu'un porte drapeau. Cette nécessité a été comprise dès le premier moment, et les plus légitimes ambitions ont su se dominer et faire généreusement et loyalement le sacrifice de leurs espérances. C'est un grand honneur pour tous ces hommes, qui ne pouvaient donner de meilleures preuves qu'ils étaient dignes de la position qu'ils recherchaient.

Il y a eu cependant une exception que beaucoup ont remarquée, mais nous n'appuierons pas davantage là-dessus aujourd'hui.

Adressons plutôt des remerciements et des félicitations à nos amis, qui les ont si bien mérités. A la campagne aussi bien qu'à la ville, nos organisateurs ont été actifs, vigilants, désintéressés, clairvoyants, superbes d'entraînement.

Sous la direction de l'honorable sénateur Bernier, qui lui-même a fait le tour du comté, parlant tous les jours, (M. La Rivière étant sérieusement malade à l'hôpital, et incapable de sortir,) un groupe de jeunes gens, sortis de notre collège de Saint-Boniface, a fait la campagne avec un brio qui a provoqué l'étonnement et l'admiration de ceux qui les ont entendus. Nommés en particulier M. Joseph Bernier, M. Joseph Dubuc, M. Ed. Baron, M. M. Milete. Avant ceux-ci nous aurions dû mentionner M. Paré, le député de la Veandrye, M. Roger Marion, le député de Carillon, M. Mager, le préfet de la municipalité paroissiale de Saint-Boniface, M. Burke, ancien député, etc ; qui à un moment ou à l'autre, ont aidé notre cause de leur influence. Pour bien faire, il faudrait nommer la moitié du comté. Ce nos amis veulent bien encore ici faire acte de générosité et nous excuser de ne pas prolonger cette liste. Tout le comté les a vus à l'œuvre, il les connaît, et leur rend justice avec nous.

A tous les points de vue nous avons raison d'être satisfaits de la lutte actuelle. Le défi qui nous avait été lancé a été fièrement relevé, le présent est sauf, l'avenir est souriant d'espoir.

Et M. Brodeur spécialement doit aussi être fort content, puisqu'il a pu saisir sur le vif le sentiment populaire.

De M. Bertrand, nous ne disons rien. Notre impression est qu'on en a fait une victime dans cette lutte, et qu'il éprouvera plus de bonheur réel à retourner à ses affaires que s'il avait été élu.

Le Manitoba.

Salsepareille

Pilules enduites de Sucre

BRISTOL

Pour le Foie, l'Estomac et le Sang.

Elles soulagent et guérissent les Rhumatismes, la Goutte et les Maladies Chroniques.

Elles nettoient et purifient le Sang.

EN VENTE PARTOUT.

LE DEVOIR

(Pour le Pionnier)

Il en coûte pour rester homme de devoir à l'époque où nous vivons.

Les exemples de dévouement et de désintéressement se font de plus en plus rares. Les flots de l'égoïsme montent sans cesse et semble vouloir tout submerger.

Le sacrifice personnel, qui est toujours attaché à l'accomplissement du bien, serait encore assez facile à supporter ; mais ce qui met notre pauvre nature humaine dans de terribles épreuves, c'est quand elle voit l'indifférence et l'hostilité avec lesquelles les meilleures intentions sont accueillies.

Il vous faut plus que du courage, il faut de l'héroïsme pour continuer à suivre la ligne droite quand les mains destinées à vous appuyer, non seulement font défaut, mais s'appliquent à dresser des obstacles.

Jalousie basse, intrigue, ingratitude, fausse représentation, menées mesquines, défections, voilà les tristes épines dont la voie est parsemée.

Et pourtant, le devoir n'en reste pas moins le devoir et ni les défaillances, ni les injustices, ni les trahisons ne doivent arrêter nos pas.

UN CROYANT

La bassesse de caractère n'a pas disparu avec Judas, et Ponce Pilate a laissé de nombreux héritiers pour continuer son œuvre de lâcheté.

C'est en pensant à l'Auguste Victime qu'on puisse assez de force pour soutenir le fardeau de la vie et pour ne pas fléchir sous le poids des scandales.

Écoutez la parole du Souverain Pontife Léon XIII :

Reculer devant l'ennemi et garder le silence, lorsque de toutes parts, s'élève vent de telles clameurs contre la vérité, c'est le fait d'un homme sans caractère ou qui doute de la vérité de sa croyance. Dans les deux cas, une telle conduite est honteuse et elle fait injure à Dieu ; elle est incompatible avec le salut de chacun et avec le salut de tous ; elle n'est avantageuse qu'aux seuls ennemis de la foi. Car rien n'hardit autant l'audace des méchants que la faiblesse des bons.

Pas de faiblesse ! Soyons forts contre nous même d'abord ; soyons forts contre la désertion de nos camarades de combat ; soyons forts contre l'anathème et l'incapacité qui souvent nous entourent. En dépit de tout, et malgré tout, soyons des hommes de devoir. *Sum corda !*

Advertisement for OLD GOLD TABAC A FUMER by W. S. Kimball & Co. featuring a pack of cigarettes and the text "10 et 25c. le Paquet. 17 PREMIERS PRIX".

Advertisement for Granby Rubbers, showing a rubber shoe and the text "Faites l'honnêtement de caoutchouc. Minces, légers, élastiques, fashionables, durables. Elles Durent Comme le Fer".

Advertisement for LAMPIONS BREVETES, showing a lamp and the text "Présentent un joli coup d'œil quand ils sont éclairés, ont pour but d'embellir l'intérieur et seront trouvés très convenables pour la dévotion des Quarante Heures, des Crèches de Noël, et aux funérailles. TABLETTES BREVETÉES EN CIRE. Remplaçant les Veilleuses. La gravure ci-contre montre la mèche projetant en dessus du verre (lampion), ce qui fait qu'il n'est pas nécessaire d'enlever le verre du chandelier pour allumer la tablette. La mèche étant toujours dans le centre empêche le verre de craquer. CIERGES BREVETES EN CIRE. FAITS A LA MAIN ET BIEN FINIS. Incontestablement le cierge offrant les meilleures qualités et le plus sûr pour usage sur les autels. Vendus à leur mérite et satisfaction garantie. En vente chez P. V. AYOTTE."

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir de la Société St-Augustin, Desclée, de Bruwer & Cie, de Bruges, Belgique, trois magnifiques ouvrages : Les Grandes Cathédrales du monde catholique, Socialisme et Catholicisme et Scopuli vitandi in pertractanda questione de conditione officium.

Un des plus beaux livres qui puissent être donnés en étrennes cette année est celui que M. L. Cloquet, secrétaire de la "Revue de l'Art chrétien", vient de publier sous ce titre : "Les grandes Cathédrales du monde Catholique." Ce livre parle tout à la fois à l'intelligence, au cœur et aux yeux.

Quant au fond de cette nouvelle édition, nous savons que la manière dont est traitée la question du Salarium, a reçu l'approbation du corps professoral de deux de nos plus savants séminaristes ; et que le chapitre Schola a fait jeter de hauts cris aux organes du parti anti-chrétien.

Quant à l'homme de pouvoir le faire ici-bas. L'intelligence suit dans ce livre, avec un intérêt croissant de la première page à la dernière, le travail de l'esprit humain appliqué au plus beau, au plus grandiose de tous les arts, à celui qui appelle tous les autres chez lui et donne à chacun sa vraie place et la possibilité de son plein épanouissement.

M. L. Cloquet, qui tient l'un des premiers rangs parmi les savants qui ont le mieux compris les diverses formes que l'architecture a prises sous tous les climats et dans les différents siècles, nous trace dans son livre l'histoire de l'architecture chrétienne, c'est-à-dire l'effort des artistes qui se sont succédé depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis, pour arriver à l'idéal de l'édifice religieux et en même temps combler les vœux de la liturgie catholique. Rien de plus agréable à l'intelligence que de suivre ce développement. Un homme indifférent aux choses religieuses verrait ce mouvement avec plaisir ; la joie est double pour l'âme chrétienne qui s'intéresse aux choses de Dieu.

Socialisme et catholicisme, par le comte Edouard Soderini, est un in-8o de 364 pages. Il a été traduit de l'italien par le Chanoine Le Monnier.

L'auteur s'y est efforcé, dans une langue toujours claire et sobre, d'expliquer l'abîme qui sépare et séparera toujours le catholicisme des doctrines socialistes, ainsi que de donner un aperçu des institutions et des réformes qui peuvent atténuer bien des souffrances. Le socialisme, selon lui, se rattache par un lien nécessaire aux systèmes philosophiques de Hegel et de Fichte ; l'étude de cette genèse morale est traitée avec une remarquable profondeur de vues. La préoccupation constante de l'écrivain est de s'inspirer de la pensée et des enseignements de Léon XIII ; et son originalité consiste à la faire avec un esprit vraiment libéral, auquel Le Temps, en février dernier, a rendu un hommage spontané qui a fait sensation. Ainsi, adversaire résolu, non seulement du socialisme, mais encore de tout ce qui en procède comme de tout ce qui y aboutit, le comte Soderini, tout aussi bien que M. Charles Périn et pour les mêmes motifs que lui, se prononce sans détour contre les thèses modernes du salaire familial et de l'impôt progressif sous toutes ses formes. — L'ouvrage mérite de trouver un traducteur et d'être répandu, et il est à souhaiter qu'il le soit surtout dans les milieux que les illusions du socialisme chrétien ont plus ou moins égarés.

Ce vœu de M. Rambaud, dont on connaît la rare compétence en matière de sciences sociales, sera réalisé grâce à l'excellente traduction de M. Le Monnier.

SCOPULI VITANDI in pertractanda questione de conditione officium. Auctore F. X. Godts, C. S. S. R. Edition tertia. — Accidents ; Encyclopédie in partes distincta ; Epistola S. S. ad Episcopos Belgii ; Litteræ collecti.

via 8 sept. 1895 ; Lex scholaris et Legislatio de societatis cooperativis. — Beau volume, gr. in-8o, de XXVI 430 pages.

Un bibliographe belge écrit à propos de cet ouvrage :

Vient de sortir des presses de la Société de St-Augustin la 3e édition d'un ouvrage qui, en 15 mois, a été tiré à 5000 exemplaires, — outre les trois opuscules détachés : Schola, Salarium et Encyclopædia — A propos de ce dernier opuscule nous apprenons qu'il sert de manuel dans certains séminaires au cours de sociologie. De fait, par ses tableaux synoptiques et la division de l'Encyclopædia en numéros, il facilite singulièrement à l'élève l'intelligence de l'ensemble de l'écrit pontifical, et au professeur le renvoi aux endroits à indiquer.

La 3e édition des Scopuli parait enrichie d'un bref du cardinal Rampolla, de lettres des Cardinaux de Malines, de Vienne, de Cologne, de Reims, et de plusieurs archevêques et évêques surtout du Canada. Nous y trouvons de plus des articles bibliographiques donnés spontanément par les feuilles belges : Le Bien Public, Le XXe Siècle et Le Nouveau von den Day ; par la docte revue allemande le Literarischer Handweiser, par le Tijds d'Amsterdam et le Tablet de Londres.

Quant au fond de cette nouvelle édition, nous savons que la manière dont est traitée la question du Salarium, a reçu l'approbation du corps professoral de deux de nos plus savants séminaristes ; et que le chapitre Schola a fait jeter de hauts cris aux organes du parti anti-chrétien.

Puisse l'ouvrage Scopuli vitandi faire éviter bien des écueils au jeune clergé, plus zélé parfois que prudent ! Puisse-t-il lui faire comprendre que le principe vital de son zèle doit être la vie intérieure, l'union avec Dieu, — et la condition sine qua non du succès de son action sociale : la charité, l'humilité, la douceur, l'union des cœurs, l'obéissance aux curés ! — Et que la lecture des derniers chapitres de l'ouvrage soutienne le courage de tous, par l'espérance en notre Emmanuel, qui nous dit : Levate capita vestra appropinquat Redemptio, — en notre Mère du Perpétuel Secours qui, par son rosaire, terrassera l'hydre socialiste.

Ces trois volumes seront en vente chez M. P. V. Ayotte, libraire de cette ville, le printemps prochain, ainsi que les principaux ouvrages publiés par la Société St-Augustin, de Bruges, Belgique.

LE DIVORCE

Notre excellent confrère de Nantes, France, l'Ami de la Vérité publie les lignes suivantes :

"Une des causes de notre décadence morale est la loi sur le divorce. Dans nos excellentes campagnes, grâce à Dieu le divorce est inconnu, mais à Paris, c'est monnaie courante. Veut-on savoir comment cela se passe ? Écoutez l'histoire suivante :

Vendredi dernier, Michopin agent d'affaires passait en cour d'assises pour avoir tiré cinq ou six coups de revolver sur une jeune fille qui ne voulait pas l'épouser.

Vous avez de mauvaises mœurs, lui disait le procureur, vous êtes divorcé.

Divorcé ! répond Michopin, la belle affaire ! Voilà comment ce s'est fait : ma femme et moi nous voulions divorcer, j'ai donné dix francs à un concubier qui a fourni sur moi à la police, des renseignements déplorables. Pour dix francs nous en avons vu la face.

Le Tribunal civil s'occupe des divorcés une fois par semaine ; il prononce à chaque audience de soixante à quatre-vingt divorces. Cela fait trois à quatre minutes pour chacun.

Les magistrats vous brassent cela en un tour de main. Ils sont même si pressés que, l'autre jour, le Tribunal, au lieu de prononcer le divorce des deux époux, confondit les noms et divorça les deux avoués ! On a bien ri au Palais.

Mais ce qui n'est pas risible c'est de voir la famille française s'en aller en bottes, comme une vieille barrique dont on a rompu les liens.

Et les enfants, que deviennent-ils ?

De jeunes vauriens qui peuplent les prisons."

Une expérience concluante

Elle résulte de plusieurs milliers d'observation : c'est que pour toutes les affections de la gorge et des poumons, le seul et unique remède c'est le BAUME BRUMAL.

En vente partout.

IL FAUT PARLER

(Du "Catholic Record")

On a récemment répété, dans certains journaux, à plusieurs reprises que le public était absolument fatigué de la question des écoles du Manitoba et ces journaux s'imaginent alors que les catholiques devraient accepter le règlement Laurier Greenway comme la seule solution possible et pratique.

L'éducation religieuse des enfants catholiques d'une province n'est pas une simple question de sentiments, pas plus du reste que les garanties qu'accorde la Constitution pour la protection des droits religieux des minorités. Ceux-ci doivent être respectés. S'il n'en était pas de même du reste, nous serions heureux, dans l'intérêt de la paix de cesser toute discussion et de laisser les choses dans l'état où elles sont. Mais il y a grief évident, injustice flagrante dont les conséquences peuvent se faire sentir pendant plusieurs générations. Une telle question ne peut être mise de côté, uniquement parce qu'un parti politique commence à en être fatigué, ainsi que le dit un de nos échanges.

L'éducation catholique de nos enfants est une affaire très importante et nous ne pouvons pas cesser nos réclamations parce qu'elles fatiguent. Si nos politiciens sont réellement fatigués de nous entendre, ils n'ont, pour nous faire taire, qu'à tenir leurs promesses et à rendre justice.

Les politiciens ont trouvé bon de garantir, dans la Constitution, les droits des minorités. C'est une autre preuve qu'ils ont compris l'importance de la protection de ces droits et de ces minorités. Cette importance est également comprise par la minorité protestante de la province de Québec. Serions-nous donc seuls, nous les catholiques, à faire fi de nos garanties constitutionnelles ?

Nous ne cessons de réclamer justice qu'à ce que justice nous soit rendue en conformité de la décision du Conseil Privé et jusqu'à ce que les minorités catholiques soient traitées de la même manière que les minorités protestantes par ceux-là même qui crient bien haut : "Droits égaux pour tous."

La minorité catholique du Manitoba ne sera satisfaite que lorsque les droits dont elle jouissait avant la législation de 1890 lui seront rendus et nous sommes sûrs que les catholiques de Québec et de tout le Dominion sont avec eux.

Remarquons, en terminant, que certains journaux ont affirmé que Mgr Langevin s'était tout d'abord déclaré satisfait du règlement Laurier Greenway. En serait-il ainsi qu'il n'était pas nécessaire pour Sa Grandeur de continuer à approuver un règlement dont elle reconnaissait après un premier examen, l'inefficacité. Mais Mgr Langevin affirme que cela n'est pas exact, que jamais il n'a été satisfait du règlement. En fait jamais Mgr n'a été consulté comme il aurait dû l'être. Le bon sens indique qu'une affaire de cette nature ne peut être bien réglée sans que les principaux intéressés aient été entendus.

UNE DECLARATION

Le numéro de février du Messenger de St-Antoine nous apporte l'énergique déclaration suivante que nous publions avec plaisir :

Le MESSAGER DE SAINT-ANTOINE a cru devoir sur son dernier numéro renseigner ses lecteurs sur la question scolaire. Or parce que, après tous les évêques et tous ceux qui connaissent la doctrine catholique, il a dit que la question des écoles n'est pas religieuse et que les droits des catholiques sont sacrifiés, voilà que certain organe pseudo-catholique l'accuse de faire de la politique au lieu de prêcher la dévotion à Saint-Antoine.

Voici ce que nous répondrons à cette feuille et à ses semblables :

1o Ce n'est pas dans les colonnes des journaux qui font la guerre à l'Eglise, qui prêchent la révolte ouverte contre ses pasteurs, qui en méprisent l'enseignement et les lois que nous irons chercher nos inspirations et notre doctrine.

Prenez-en votre parti, Messieurs.

Notre dévotion à saint Antoine ne nous porte pas de ce côté.

2o Pour faire plaisir à quelques méchants ou à quelques pauvres dupes, nous ne tronquons pas l'enseignement catholique. Voilà du drôle ! Parce qu'il plait un jour, à des messieurs qui s'occupent des affaires du pays, de décréter question politique une vérité de l'Eglise, on ne pourra plus enseigner cette vérité.

té. Tous les pasteurs, curés, prédicateurs et écrivains catholiques, et les évêques mêmes devront cesser d'en parler, et laisser cette tâche à des politiciens qui connaissent peu les intérêts de l'Eglise et aux ennemis de la religion, et cela sans peine de passer pour des partisans politiques. C'est à faire rêver vraiment ! Si ce n'est pas de la comédie que vous faites là, Messieurs, c'est du radotage que vous débitez.

Dites tant que vous voudrez, chantez sur tous les tons que le Messenger fait du capital politique, si cela vous amuse, nous n'en continuerons pas moins notre tâche de répandre la dévotion à saint Antoine et l'esprit de saint Antoine, esprit de fidélité à l'Eglise et à ses pasteurs, de soumission à son autorité, de zèle pour étendre le règne de Jésus Christ, esprit de lutte contre l'erreur, contre l'hérésie, contre l'influence des sectes et en particulier contre la franc-maçonnerie.

Vous parlez de la dévotion à saint Antoine ! Vous en connaissez long vraiment de cette dévotion pour en tracer les limites !

Apprenez que saint Antoine, dont nous voulons imiter les vertus et le zèle, n'a jamais craint d'affirmer la vérité catholique, même en face des hérétiques et des puissances de son temps.

Quant il réfutait les grossières erreurs des libres-penseurs d'alors, n'allez pas croire qu'ils se missent tout à genoux. Bon nombre, il est vrai, touchés par la grâce, se convertissaient ; mais les autres résistaient, et poussaient la haine jusqu'à vouloir le faire mourir au nom de la liberté civile sans doute.

Quant il traita Ezzelin de "chien enragé", ce grand Seigneur, tyran de Padoue, ennemi de la religion catholique, et partant de la justice, ne fut guère flatté. Mais il eût assez de peur, lui, pour respecter l'homme de Dieu, et n'osa pas lui résister. Il continua pourtant sa vie de crimes et d'injustices et finit par recevoir, comme il le méritait, le châtiment ordinaire des persécuteurs, lequel est toujours assez terrible pour montrer à tous que Dieu est le plus fort.

Saint Antoine avait prédit sa triste fin.

Le MESSAGER ne veut rien bouleverser ; tout au contraire, il veut l'ordre ; tant qu'il lui sera possible, il ménagera les personnes ; quant à l'erreur, il la combattra toujours sans merci, chaque fois qu'elle se montrera sur le terrain où il déploie ses efforts.

Il s'attend à bien des choses de la part des sectaires et de leurs amis. Des indices venus de haut lui prouvent déjà qu'il ne fait pas l'affaire de ces gens-là. Tant pis !

Cette déclaration ne veut pas dire que nous allions nous mettre à nous occuper de politique de canaux, de chemin de fer, de libre-échange ou de commerce. Quand cela nous intéresserait, nous n'en dirions rien ; mais quand une question, si politique qu'elle soit, intéressera l'Eglise, que nous aimons comme notre mère, nous en parlerons.

Et nous serons sûr de suivre ainsi les exemples de fidélité et de zèle que nous a laissés notre saint de prédilection, saint Antoine de Padoue.

VIVAR !

Avec la liberté, l'Espagne a laissé à ces étranges républiques sud-américaines quelque chose de son implacable caractère : est-il dévot, l'Espagnol verse dans le mysticisme le plus outré ; ne l'est-il pas, il ne tarde pas à devenir féroce. Nous en avons un tout récent exemple dans le cas de ce martyr du journalisme catholique, qui a expié de son sang le rime — car il paraît que ce devient un crime là-bas — d'être un chrétien croyant et pratiquant !

Il y a quelque vingt ans, on berçait nos jeunes étudiants de ces doux et paisibles récits d'un Etat chrétien, voué publiquement par son chef au Cœur Sacré de Jésus ! Il fallait voir la satisfaction avec laquelle nos pères du collège détaillaient la vie de ce président modeste et par delà l'immense océan, il nous semblait sentir le parfum consolateur des héroïques vertus du peuple de l'Equateur. En Europe nous étions en plein règne libéral : le "Culturkampf" sévissait en Allemagne avec un acharnement inouï ; la France républicaine se délectait aux fleurs rettes que lui contait Gambotta ; l'Italie n'avait d'yeux que pour cet histrion du crime et de la trahison, le frère Garibaldi, tandis que le cabinet Frère-Orban, en Belgique, préludait à une guerre aux consciences, par le renvoi du nonce papal ! Au milieu de tous ces attentats, la justice et la

religion fleurissaient dans l'Amérique du Sud ! Le réveil ne laissa pas que d'être terrible ; ne pouvant vaincre Garcia Moreno électoralement, la franc-maçonnerie prit le parti plus simple de l'assassiner ! Une fois le chef catholique abattu, la secte se montra plus audacieuse ; la calomnie, l'hypocrisie, toutes les vertus que on tirent les loges, furent mises en branle et travaillèrent à répandre le doute dans les cœurs équatoriens. Les élections furent tripotées, les fonctionnaires terrorisés, et la franc-maçonnerie, cachée sous le nom de libéralisme, eut la majorité dans les cortès de la république. Les présidents qui suivirent Moreno se contentèrent de jouer au Julien l'Apostat ; ils ne persécutèrent l'Eglise catholique qu'indirectement, soit à propos d'une restauration d'église, pour laquelle ils refusaient tout subside ; soit à propos d'instruction publique qu'ils rendirent laïque en bien des endroits, en empêchant les religieux d'enseigner.

Les entraînements des croyances religieuses du peuple étaient sourdement minées et leur respect pour les ministres du culte adroitement et fausement diminué. Alors quand le moment parut propice, la secte se démasqua publiquement, le libéralisme hypocrite se convertit en sectaire rabique et la persécution sévit dans toute sa splendeur. Comme leurs hideux ancêtres de la Grande Révolution française, les sectaires avaient toutes les audaces et toutes les vilénies ; la religion catholique devait être remplacée par le culte lubrique de la Raison et Dieu probablement par le Baphomet ! L'archevêque de Quito, traqué jusque dans son palais, fut forcé de se réfugier au consulat de France ; les ordres religieux furent expulsés, manu militari, de leurs monastères, en pleine nuit ; un costume religieux, c'était la mort pour celui qui le portait, tandis que les courtisanes de ces grands politiques affichaient publiquement toutes les turpitudes.

Tous ou presque tous se taisaient. Seul, au milieu de ces dirigeants éhontés, au milieu de cette population égarée et fanatisée, au milieu des gens de bien atterrés et trop mous pour oser protester, même dans le secret du bureau de vote, un homme, un obscur journaliste défendait, dans son journal, les droits imprescriptibles de Dieu et de son Eglise. On nous a gardé son nom et l'on ne sait rien de plus sur son compte. Sans doute il fut un de ces humbles fervents de la vérité, méprisé par la foule et exécuté de la loge, qui s'en allait la tête haute et ferme et ne pactisait pas, même par son silence, avec les agissements impies des sectaires. Sa récompense ne se fit pas attendre et il gagna bientôt la couronne de l'immortalité.

Quand la révolution triomphante s'aperçut que supprimer le journal ne servait à rien, elle se dit que supprimer le journaliste serait plus vite fait et aurait de meilleurs résultats pratiques. Et ces braves qui ne tremblaient pas devant Dieu, eurent peur devant un homme armé d'une plume : Vivar fut arrêté, sans autre forme de procès.

Puis ces pleutres, hypocritement, donnèrent au procès des apparences de justice. Ils laissèrent parler la défense autant qu'elle le voulut, tandis que l'arrêt était prononcé à l'avance. Puis, comme le noble accusé refusait de souscrire à des conditions infâmes de rétractation, la sentence fut prononcée et immédiatement exécutée. En face du puissant Gichicha, devant ce volcan toujours en colère, aux flancs neigeux, le martyr eut les cinq doigts de la main droite coupés, de cette main qui si souvent, en des pages ardentes et généreuses, marqua les tyrans du stigmate de la honte ; puis on a signa sur sa poitrine une douzaine de fusils et l'héroïque journaliste tomba, martyr de la presse catholique, en priant le Dieu des nations d'avoir pitié de sa pauvre patrie !

"Le sang des martyrs est une semence de chrétiens."

Espérons que le Seigneur donnera à la malheureuse république un bon ange gardien dans la personne de son journaliste-martyr !

HENRI TELEMAN.

Le Courrier de l'Ouest.

Graines de Fleurs Graines de Jardins Graines de Champs Graines de toute sorte



A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES

Advertisement for Frigon & Marchand, ACENTS D'ASSURANCES, BUREAUX : COTE DU BOULEVARD Trois-Rivières. Includes text about insurance and company details.

Advertisement for Gariépy & Panneton, COMME IL VOUS PLAIRA ! ! Mais si vous avez besoin d'une toilette nouvelle, allez faire votre choix chez GARIÉPY & PANNETON. 142, RUE NOTRE-DAME, -- Trois-Rivières.

Advertisement for Tebbutt & Frier, AVANT D'ACHETER VOS CHAUSSURES ALLEZ AU MAGASIN DU "BON MARCHE" 30, RUE DES FORGES, 30. (EN FACE DU MARCHÉ)

Advertisement for Pain-Killer, A VENDRE Emplacements à Vendre. Includes text about property and contact information.

UN AUTRE DEMENTI

Mgr Labreque nie avoir accusé l'hon. M. Laurier de franc-maçonnerie

Une déclaration catégorique

Le "Globe" ayant affirmé que Mgr Labreque est le membre de l'épiscopat canadien qui a accusé, auprès du Vatican, l'honorable M. Laurier d'être un franc-maçon, le "Press" s'est adressé à son correspondant qui nous envoie la dépêche suivante qui n'a pas besoin de commentaires :

Chicoutimi, Qué., 4.—Je me suis rendu chez Mgr Labreque sur réception de votre dépêche annonçant que le "Globe" affirmait que Sa Grandeur aurait dit à Rome que M. Laurier était franc-maçon. Mgr Labreque a été très étonné et a protesté énergiquement contre un pareil mensonge. Si Grandeur m'autorisait à déclarer ce qui est, déclaration qu'elle a écrite elle-même : "Interrogé à Rome officiellement en haut lieu et à diverses reprises sur le caractère de M. Laurier, j'ai dit que je considérais M. Laurier comme un homme honorable et animé de bonnes intentions, mais si peu éclairé en matière religieuse que j'avais pas l'espoir d'obtenir du règlement scolaire dont il était alors question et qui n'était pas encore connu à Rome, autre chose que des écoles normales."

Ceci est la déclaration textuelle de Monseigneur. Votre correspondant peut vous affirmer de plus que M. Drolet a dit une chose fautive dans son entrevue en déclarant que M. Dufresne, curé de St-Joseph d'Alma, l'abbé St-Jean, avait dit au mois de juin dernier que M. Laurier ne faisait pas baptiser ses enfants. M. Dufresne n'est alors que des rumeurs de cette paroisse, le curé Lavoie étant malade. Il n'a pu dire ce que M. Drolet affirme, car il était un partisan déclaré de M. Laurier, et il est bien gardé de dire quelque chose qui put nuire à M. Laurier.

Chronique religieuse

Sous le titre la Religion aux Etats-Unis, la Minerve publie la note suivante :

"L'Indépendant", de New-York donne chaque année un intéressant compte rendu du mouvement religieux aux Etats-Unis. La statistique de l'année 1896 accuse comme d'habitude une augmentation parmi les catholiques romains. Cette augmentation ne correspond malheureusement pas au nombre des immigrants catholiques venus d'Irlande, d'Italie, d'Allemagne, de Pologne et du Levant. Le nombre des Américains appartenant aux différentes sociétés religieuses est calculé d'après la totalité des "communions", c'est-à-dire des individus faisant la communion pascale ou régulierement inscrit comme assistant d'une façon suivie aux offices. Le total des catholiques monte à 8,271,309.

Les méthodistes, qui viennent immédiatement à la suite, sont 5,653,289. Les baptistes comptent 4,163,857 adhérents; les presbytériens, 1,460,346; les luthériens, 1,420,905; les disciples de Christ, 1,003,672. Il faut remarquer que ces diverses dénominations se répartissent elles-mêmes en multiples subdivisions. L'ensemble des Américains fidèles à un culte chrétien quelconque monte donc seulement à 25,424,338; c'est sans doute la population totale des Etats-Unis atteinte aujourd'hui près de 65 millions.

M. LE CHANOINE DE MONTIGNY

Le révérent M. de Montigny, chanoine titulaire de la Cathédrale de Bordeaux, est l'hôte des révérends Messieurs du Séminaire de Montréal. M. le chanoine doit prêcher la station de carême à Notre-Dame. Il prendra, cette année, pour sujet de ses conférences : "Jésus-Christ; sa parole, son action sacramentelle, la nécessité de son secours pour la solution des questions sociales de notre siècle."

Un signe certain de la mort

(Du Naturaliste canadien).

Il y a bien des gens qui craignent de se survivre..... dans le tombeau Assurément, se voir d'avance enterrer, par erreur, avant que l'on soit mort ce n'est pas une perspective bien amusante. Aussi beaucoup de personnes s'intéressent vivement à la question des signes de la mort réelle. Si vous placez les doigts, étendus et serrés les uns contre les autres, vis-à-vis la lumière du soleil, d'une lampe ou d'une bougie, vous apercevrez, dans la ligne de jonction des doigts, la belle couleur vermeille du sang. Dans tous les cas de catalepsie ou d'un autre genre de mort apparente, on aperçoit toujours cette couleur du sang; mais, dans le cas de la mort réelle, ce signe disparaît abatement. Voici un moyen d'emploi facile, et dont il importe de vulgariser la connaissance. L'Académie des Sciences, de Paris, qui avait proposé un prix, pour la découverte d'un signe infallible de la mort et qui fut à la portée de tout le monde, a donné cette récompense à l'inventeur du procédé que nous venons de décrire.

Si vous n'êtes pas satisfait des lunettes que vous portez venez à la Pharmacie Peltier rencontrer l'opticien expérimenté qui la Crown Optical Co d'Ottawa envoie la 20 de chaque mois à cet établissement. Il vous donnera une consultation gratuitement.

CROWN OPTICAL CO., Ottawa, Ont.

AVIS AU CLERGE

J'ai reçu une consignation D'HUILE POUR SANCTUAIRE en canistre de 5 gallons, avec veilleuses brûlant 8 jours. GOBLETS EN VERRE DE COULEUR avec chaînette, pour l'usage de cette huile; aussi HUILE D'OLIVE ORDINAIRE, VEILLEUSES, OIERGES MOULÉS de première qualité, BOUGIES, NOUVEAU CHARBON POUR ENCENSOIR, très commode. Le tout à des prix inconnus ici.

Venez voir et vous serez plus que satisfait.

P. V. AYOTTE, Libraire.

LE 4 MARS

McKINLEY PRESIDENT

L'installation de M. McKinley comme président des Etats-Unis a eu lieu hier, à Washington.

Voici un résumé du discours qu'il a alors prononcé :

"Chers concitoyens : Pour répondre au désir du peuple, j'assume aujourd'hui en sa présence, les rudes devoirs de la présidence de la grande république américaine, comptant sur l'aide de mes compatriotes, et implorant les lumières de la Providence. La foi nous enseigne que notre confiance doit être placée dans le Dieu de nos pères, qui a toujours favorisé d'une manière si évidente le peuple américain; et ce Dieu nous oubliera pas tant que nous suivrons la route qu'il nous a tracée par ses commandements.

"Les responsabilités toujours importantes dont je suis investi aujourd'hui seront augmentées encore par la phase difficile que traversent les industries dans notre pays.

"Notre système financier exige une révision. Not argent est bon, mais il faut protéger sa valeur, en la plaçant sur des bases solides. Elle devra rester inaccessible aux attraits, et sa stabilité ne devra pas être un sujet de doute ou de discussion.

"Si le Congrès, dans sa sagesse croit nécessaire de nommer une commission chargée de réviser nos lois sur le monnayage et les banques, je lui prêterai de grand cœur mon concours.

"La question du métallisme international demande aussi une attention spéciale. J'utiliserai tous mes efforts pour l'obtenir au moyen de la coopération avec les autres puissances commerciales du monde."

M. McKinley dit, au sujet de la révolution : "Le meilleur moyen pour le gouvernement de maintenir son crédit est de payer au fur et à mesure, non pas par des emprunts, mais par un revenu qui assurera un système de taxes intérieures et extérieures. Ce système devra être pratiqué en tout temps excepté en temps de guerre."

"Le pays est évidemment opposé à l'augmentation de la taxe intérieure. Mais tout le monde est d'accord que le tarif doit être changé. La seule difficulté est de savoir sur quels principes on doit se baser pour opérer ce changement. L'augmentation des droits sur les importations est le plus sûr moyen d'augmenter le revenu, et de protéger les intérêts et le travail des américains.

"Il est donc à espérer que le Congrès, au premier moment favorable, adoptera une loi juste et raisonnable sur le revenu intérieur.

"Dans la révision du tarif, j'ajoute à l'attention toute spéciale doit être donnée au rétablissement et à l'extension du principe de réciprocité de la loi de 1890, qui a étendu la vente de produits de nos fermes et de nos manufactures sur des marchés nouveaux et avantageux. Notre but doit toujours être d'ouvrir de nouveaux marchés à nos produits. Il faut pour cela accorder des concessions aux pays étrangers qui n'ont pas les mêmes produits que nous, afin de ne pas diminuer mais d'augmenter le travail de notre peuple.

"Quelque trouble que nous paraissent la situation, je suis sûr que le Congrès ne se laissera pas décourager, mais qu'il prendra les moyens nécessaires pour rétablir la confiance et faire vivre les affaires. Il faudra agir avec promptitude, énergie et sagesse."

Le nouveau Président déclare ensuite qu'il s'opposera de toutes ses forces à tous les "combines". Il parle aussi des lois sur l'immigration et se prononce en faveur de la restriction de ces lois.

Quant aux réformes dans le service civil, M. McKinley admet qu'elles sont nécessaires. Il entend faire tout son possible pour rester en paix avec toutes les nations et ne pas intervenir dans des affaires de gouvernements étrangers, pourvu que les droits des Américains soient respectés partout. Il est, dans tous les cas, en faveur de l'arbitrage.

L'orateur croit qu'il est nécessaire de convoquer une session extraordinaire du Congrès, à cause de la condition du Trésor et des réformes pressantes qui s'imposent et en conséquence, il convoque les représentants en assemblée pour le 15 courant.

Le Cyclerama Universel de Montréal, journal d'illustrations 24 pages de gravures, paraissant 10 fois les semaines, 5 cts, le numéro abonné \$2,50 par an.

NECROLOGIE

Les lui fraillies de feu Joseph Octave Maurice Ryan, ont eu lieu mardi dernier, à l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Maurice Ryan est mort le 27 février à l'âge de dix-sept ans et onze mois, emportant avec lui les regrets les plus vifs de tous ceux qui ont pu le connaître.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé L. Deboncourt, du Séminaire, et l'absoute donnée par le Révérend F. Béland, chanoine de la cathédrale.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. R. Williams, R. Berlinguet, W. Guimette, R. Dumont, Arthur Lymburner et Octave Côté.

L'orgue était tenu par M. N. Marchand, organiste, à la cathédrale. Il y eut du chant par M. R. S. Cooke et Mlle M. Lemaire et MM. La Bédouette et E. Turcotte; aussi un duo de violon et mandoline, par M. Y. Genest et C. Gervais.

Un nombre des fleurs et souvenirs envoyés à la famille Ryan et placés sur le cercueil du défunt, nous avons remarqué : Un cousin de fleurs, de M. de Octave Girard; une étoile, de la famille A. M. Gauthier; une couronne, de la famille O. Carignan; une lyre en cire, de M. V. Jos. Dufresne; une croix de la famille Chs. Dion; une couronne, de la famille E. Potier; un bouquet de roses de M. Edgar et Mlle E. Hart; une ancre, du Club Laurier.

Nous offrons à la famille Ryan nos plus sincères condoléances.

R. I. P.

McKINLEY

Sa carrière

Voici quelques détails sur la carrière du nouveau président des Etats-Unis : Il est né à Niles, comté de Tarnbull, Ohio, le 29 janvier 1843, de William et de Nancy Allison.

La famille est originaire d'Irlande et d'Espagne et a été représentée pendant les guerres de la révolution américaine. McKinley a été aux écoles publiques de l'Académie de Poland et au collège Alleghany, Meadville, Pa. Il a été professeur à Poland.

A 17 ans, il s'est engagé comme simple soldat dans le 23e régiment des volontaires de l'Ohio, sous les ordres du général Rutherford B. Hayes, et est monté jusqu'au grade de major. Il a pris part aux batailles d'Antioch, Otter Creek, Winchester, Fisher's Hill et Cedar Creek. En 1867, il devient avocat et se retire à Canton. En 1869 il est nommé avocat de la poursuite du comté de Stark. En 1871 le 25 janvier il se marie à mademoiselle Lia Saxton. Il est élu membre du congrès en 1876 et n'a cessé d'en faire partie jusqu'en mars 1891, époque de sa nomination au poste de gouverneur d'Ohio. Il fut élu à cette fonction par une majorité de 21,511. En 1893, il est élu avec une majorité de 80,995 et en juin 1894 a été nommé président par la convention nationale par 271 voix contre 179.

Reclame des menagements

Un estomac débilité réclame des menagements. Le BAUME RHUMAL préconisé contre toutes les affections de la gorge et des poumons, est facilement assimilé et n'exige pas un régime spécial. 25 cents partout.

Le rhumatisme guéri en un seul jour.—Le R. Umé de l'Amérique du Sud pour le rhumatisme et la névralgie guérit radicalement dans l'espace d'un à trois jours. Son action sur l'organisme est remarquable et mystérieuse. Il enlève tout d'abord la cause de la maladie et la maladie elle-même disparaît aussitôt. Dépôt à la Pharmacie des Trois-Rivières, R. W. Williams.

BARGAIN DAY

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

A partir du 24 Février

Bottines lacées, à la cheville, pour homme, valant \$1.00 pour 80c.

Souliers en tressé, pour femme, 12c.

Souliers en tapis, pour homme, valant 30c. pour 22c.

Un lot de bottes sauvages valant \$2.00 pour \$1.40.

Souliers sauvages, avec hausses, pour homme, valant 75c. pour 40c.

Souliers en tressé, avec talons, No 3, pour 15c.

Vernis de 25c. pour 15c. ou 2 bouteilles pour 25c.

Bottines Boutonnées, Kid à Gant, pour femme, valant \$1.50 pour \$1.00.

Un lot de souliers lacés, pour femme, valant \$1.00, \$1.25 pour 40c., etc., etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT.

AU MAGASIN DU PEUPLE

No. 41, Rue Du Platon.

L. DASSYLVA, TROIS-RIVIERES.

15,12,96—1a

A VENDRE, par vente privée, à bon marché, au numéro 32, rue Bonaventure, un bon cheval de carrosse, un poney shetland, 3 harnais simples, un dog-cart, un buggy simple, un cutter simple et un capot de fourrière.

E. S. MORRISON.

Echos de la Ville et du District

Les membres de l'Académie St-Thomas d'Aquin du Séminaire célébreront dimanche, par une séance solennelle, la fête de leur saint patron.

C'est demain à la Cathédrale que commencent la neuvième dite de Saint-François Xavier.

Il y aura trois sermons par jour : l'un à 9 heures de l'avant-midi à la Cathédrale, l'autre à deux heures de l'après-midi à l'Eglise paroissiale et le troisième, dans la soirée, à 7 1/2 hrs à la Cathédrale. Les prédicateurs sont les Rts. PP. Letellier et Bosché.

Decidément, voici le printemps. C'est le temps de vous acheter un chapeau neuf. Rendez-vous chez Bony & Beaulac, où vous serez servi à souhait.

On nous dit que la kermesse qui a été tenue à Ste. Angèle les dimanches, lundi et mardi gras, a obtenu un grand succès.

Le Bureau des Réviseurs des listes électorales siège régulièrement depuis mardi l'avant-midi. Il est composé, comme l'on sait, de M. le Magistrate Deslats, de M. le Notaire Hubert et de M. l'Avocat Boisclair. M. le Magistrate Deslats est élu choisi comme président. Le Greffier est M. L. T. Desaulniers, secrétaire trésorier de la Corporation.

Les conservateurs sont représentés par M. T. E. Norman, député et George Methot, avocat; les libéraux par MM. L. T. Polette et J. A. Tessier.

M. N. L. Deboncourt, avocat, G.R., est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

La bordée de neige que nous avons eue ces jours derniers a été une bonne aubaine pour un certain nombre de nos concitoyens.

Une trentaine de charretiers et une vingtaine d'autres hommes étaient hier employés à enlever la neige de nos rues. On la transportait sur le fluve.

Les hommes de chantiers continuent à descendre en foule.

Mercredi dernier étant une fête légale, les bureaux publics étaient fermés.

Il y aura une grande partie de hockey, au patinoir T. R. A. A., demain soir, à 9 hrs, entre le club Granites et le club de l'Association Athlétique Amateur.

MINARD'S LINIMENT guérit du Garget des vaches.

La Faiblesse d'Eté, ce sentiment de faiblesse, la perte d'appétit et la prostration nerveuse sont chassés par Hood's Sarsaparilla, comme le brouillard par le soleil levant. Pour réaliser le bon de cette médecine, faites-en un essai.

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen M. Arthur Trepanier, vient d'être nommé Secrétaire-Trésorier de la "Savings & Loan Co. of Ontario" une puissante compagnie de prêts du Canada.

Toute personne désirant prendre des prêts dans cette Compagnie pourra s'adresser à ce monsieur, qui se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements qu'ils désireront.

L'Assemblée annuelle des membres de l'Union Musicale qui devait avoir lieu mardi soir, a été remise à demain l'après-midi.

Mardi soir, a eu lieu une grande partie de hockey et entre le club Crescent de Québec et le club de hockey de l'Association Amateur Athlétique. Résultat : 2 vs, 2.

Les clubs étaient ainsi représentés :

CROISSANT. T. R. A. A. H. Copeman, (Capt) Goals. T. Argall Harry Copeman, Point T. Tebbott G. Nolan, Corner Point A. Lord J. E. Tanquary, Forwards F. Ritchie H. Lawrence, " E. Bigin I. Gillespie, " A. Bellefeuille M. McCarron, " L. Lotinville

Les juges étaient MM. David Larivière et J. Tonkie, et le referee M. G. S. F. Robitaille.

On dit qu'à Montréal le "Sucre blanc et la Cassonade" se vendent pour 44 et 34 cts. Inutile d'aller si loin, car ce sont les mêmes prix qu'au grand Magasin d'Epicerie, etc., de la Rue St-Antoine. On vend aussi la Morue fraîche à 4 cts. En ordonnant mentionnez le TRIFLUVIEN.

L. T. COEMIER, Propriétaire.

MM. Thibaudan, Baubien et Binette donnent de l'emploi à plus de cinquante personnes à leur manufactures de chaussures.

Le Catarrhe et le Rhume guéris dans l'espace de 10 à 60 minutes.—Une seule inspiration à travers le souffleur, donné avec chaque bouteille de la poudre catarrhale du Dr. Agnew, répand cette poudre sur toute la surface des conduits nasaux. L'emploi est délicieux et sans douleur. Elle soulage immédiatement et guérit d'une façon permanente le catarrhe, la fièvre des foies, les rhumes, le mal de tête, le mal de gorge, la toussilite et la surdité. 60 cts.

Dépôt à la Pharmacie des Trois-Rivières, R. W. Williams.

Maux de Reins, Névralgies, Sciaticque, Points de Côté, etc. The "D. & L." Menthol Plaster

M. O. Z. Hamel, surintendant de l'aqueduc a fait réparer dimanche et lundi le tuyau principal de l'aqueduc; si cet ouvrage n'avait pas été fait, nous courrions le risque d'être privés de l'eau pendant une couple de jours.

Il a fallu creuser neuf pieds dans la terre. L'ouvrage commencé à une heure dimanche l'après-midi a été terminé lundi soir, sauf les travaux de remplissage de l'excavation creusée.

Pendant le mois dernier il y a eu, parmi la population catholique de cette ville, 25 sépultures, 36 baptêmes et trois mariages.

Mercredi soir a eu lieu sur le patinoir Victor une fort intéressante partie de hockey entre les juniors du Club Victor et du club de l'Association Athlétique Amateur.

Les clubs étaient ainsi représentés :

T. R. A. A. Jr. Positions. Victor Jr. T. Béland, Goals. L. Braman, A. Lord, Point. R. Berlinguet L. P. Bellefeuille, Corner-Point, Hugh Blair E. Bellefeuille, Forwards. F. Ritchie Cossette, " L. Williams, Jos. Rémiand, " J. R. O. Dumont Jos. Rémiand, " H. Chillas.

Le résultat a été de 2 contre 1, en faveur des Victors. Le referee était M. Chs. Pentland et les juges MM. T. Argall et J. Hadon.

Un très pénible accident est arrivé hier aux usines de la Three Rivers Iron Works. Un ouvrier du nom de Lacroix s'est fait grièvement brûler les deux pieds par de la fonte en fusion.

Hémorroïdes guéries dans l'espace de 3 à 6 nuits.—L'onguent du Dr. Agnew guérit tous les cas d'hémorroïdes irritées dans l'espace de 3 à 6 nuits. Une application soulage. Pour le traitement des hémorroïdes simples et saignantes il est sans égal. Guérit aussi les dartres, salt-rheum, eczéma, gale des barbiers et toutes les éruptions de la peau. 35 cts.

Dépôt à la Pharmacie des Trois-Rivières, R. W. Williams.

MINARD'S LINIMENT guérit du Garget des vaches.

Combattre un Rhume ou Temps de l'Estomac avec le PNYN-PECTORAL

Le spécifique contre le RHUME, le TOUX, le CHÉPI, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT, etc.

Grandes Bouteilles 25c.

LA CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets sur des centaines de milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. NORS, 820 Power's Block, Rochester, N. Y. 10-11-96—6m

Chemin de fer Grand Nord

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour continuer l'acte du parlement, 55-56 Victoria, chapitre 40, et prolonger le délai fixé pour compléter le chemin de fer Grand Nord par le pont sur la rivière Ottawa, autoriser la compagnie à construire des embranchements et des prolongements, affermer et acheter d'autres lignes, et continuer à la dite compagnie après ce prolongement tous les droits, pouvoirs et privilèges conférés à la dite compagnie, et aussi amender le dit acte sous d'autres rapports.

J. G. SCOTT, Secrétaire, ch. de fer Grand Nord, Québec, 5 février 1897. 28-97

Wanted—An Idea

MINARD'S LINIMENT guérit la Diphthérie.

AVIS PUBLIC AUX MEDECINS. SERUM ANTI TUXINE contre la Diphthérie. Bandages Herniaires de tout genre de la première qualité. Spécialité : L'ANTI-DYPSEPSIE de Dr Harley guérit la dyspepsie sous toutes les formes. La Bronchite du Dr Fenwick guérit les Bronches. LE LAIT DE LYS DE WILLIAMS, guérit toute maladie de la peau, et remplace avantageusement les glycérols, vaselines, etc., etc. LA POUDE CORYZINE du Dr McKensie, guérit les catarrhes et Rhumes de cerveau. 25 cents. LES CACHETS WILLIAMS pour migraine, mal de tête, mal de dents, etc. L'Eau Ventienne pour noircir, nourrir et embellir les cheveux. 25c. La Salsepareille de Williams n'a pas d'egal. 50c. L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET SIROP DE GOUDRON de Williams ne se vend que 30c. la bouteille et n'a pas d'egal pour Toux, Rhumes, Bronchites, etc. STOCK COMPLET AU MEDICAL HALL, TROIS-RIVIERES. R. W. WILLIAMS, CHIMISTE ET PHARMACIEN. Gradué du Collège de Pharmacie de Montréal et Laurent en Pharmacie. N. B.—Si vous ne pouvez pas lire ce qui précède, procurez-vous une paire de lunettes à la PHARMACIE WILLIAMS, qui les adapte pour convenir à tous les yeux. Prix modiques. 1-4-95-1a

LISEZ CECI ! Que toutes les personnes faibles et délicates qui souffrent de débilité prennent chaque jour, pendant un mois, trois bons verres de PORTER CREMÉ DE NUTTER ! Et si au bout de ce temps, votre santé n'est pas améliorée votre argent vous sera remboursé chez J. A. DUPONT & Cie. ESSAYEZ-LE ! Si votre santé s'améliore, vous en serez gagnant; dans le cas contraire, cela ne vous coûte rien. PORTER CREME de NUTTER. Est fabriqué avec le plus pur malt rôti et le houblon bavarois seulement; il est garanti strictement pur et recommandé par tous les médecins ainsi que la bière capsulée "SELECT EXPORT" également recommandée. J. A. DUPONT & Cie, AGENTS BRASSERIE SILVER SPRING 175 Rue Notre-Dame, TROIS-RIVIERES. TELEPHONE 124.

THE SLATER SHOE. Combien dans vos Chaussures. Y a-t-il de CUIR, de MAIN-D'OEUVRE et combien de PROFIT? Les chaussures que vous devriez acheter et les chaussures que la plupart des marchands vendent diffèrent comme ces proportions diffèrent. Votre prochaine paire aura moins de valeur de cuir et moins de profit pour le marchand, si vous voyez à ce qu'elle ait la Trépointe Goodyear et qu'il y ait estampé sur la semelle \$3, \$4, ou \$5.00. Catalogue Gratuité "La Chaussure Slater." TEBBUTT & FRERE, "Au Bon Marché," seuls agents.

Maisons à Vendre

A VENDRE

A LOUER

A VENDRE

A LOUER

AVIS



MATHIEU

PORTES PREUVES. ORILLIA, ONT., CAN., Juin, 1895. Je soussigné, le premier ministre de l'Ontario...

Une Grande Bénédiction. SEABURY, W. VA., Mars, 1895. Mon enfant de 9 ans, avait depuis deux mois de...

GRATIS. Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une Botte de Serravallo, à l'usage de la famille...

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill. Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille...

AGENTS: E. McGALE, 2133, rue Notre-Dame, Montréal. LABOCHÉ & OIE, Québec.

Adresses d'Affaires. N. L. DENONCOURT, AVOCAT, 47, rue Royale, Trois-Rivières.

OLIVIER & DESY, AVOCATS, 4, rue Alexandre, Trois-Rivières.

GEORGES METHOT, AVOCAT, 42, rue Du Platon, Trois-Rivières.

JOS. HARNOIS, AVOCAT, 86, Rue Du Platon, Trois-Rivières.

Dr L. P. NORMAND, RUE BONAVENTURE. HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A. M., 1 à 3 P. M., 7 à 8 P. M.

Dr ALPH. METHOT, Successeur du Dr Gervais, 50, AVEN. LAVIOLETTE. HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A. M., 1 à 3 P. M., 7 à 8 P. M.

Dr N. LAMBERT, Médecin-Chirurgien, 33, RUE DESCHAMPS. HEURES DE CONSULTATION: 8 à 10 heures A. M., 1 à 3 P. M., 7 à 9 P. M.

EDMOND BELLEFEUILLE, VOITURIER, COIN DES RUES St-Philippe & St-Roch, TROIS-RIVIERES.

Le public trouvera toujours à cet établissement les voitures les plus nouvelles et de tous les prix.

TOUTE VENTE EST GARANTIE. Réparations de voitures légères et de travail de tout genre faites avec le plus grand soin et la plus grande diligence.

BICYCLES. Un spécialiste est attaché à la maison pour la réparation des bicyclettes de tous genres.

Le tout à des prix très réduits. ED. BELLEFEUILLE.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

MINARD'S LINIMENT chassé les Idées Noires.

Sir Charles Tupper et le tarif

Sir Charles Tupper était à Montréal, dimanche, en route pour Halifax l'exprimer ministre, au cours d'une entrevue, a parlé très ouvertement de la situation politique en Canada, et a déclaré que, par ses retards à convoquer le parlement et à lui soumettre le nouveau tarif si impatiemment attendu, l'administration Laurier ou ait des dommages énormes aux hommes d'affaires. Sir Charles dit qu'il est certain que le pays était sur le point d'entrer dans une ère de prospérité extraordinaire, si le changement d'administration, qui a pour effet de jeter la méfiance dans les cercles commerciaux, ne s'était produit à Ottawa. L'incertitude sous laquelle on se trouve relativement au nouveau tarif est cause que la manufacture hésite à fabriquer, l'importateur craint d'importer, et que le revenu des douanes a diminué d'un demi-million.

"Depuis 18 ans, dit Sir Charles, les membres du gouvernement actuel ont promis sans cesse aux Canadiens que, dès qu'ils seraient au pouvoir, ils réviseraient le tarif et obtiendraient un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, qui amènerait la richesse et la prospérité au Canada. Or, au sommaire nous aujourd'hui? Jamais le congrès n'a adopté de politique aussi opposée à nos intérêts que dans ces derniers temps." Sir Charles croit que la prochaine session sera très importante. Le chef de l'opposition est parti hier soir par la voie du Pacifique.

Convention conservatrice à Sherbrooke

L'hon. M. Flynn et ses collègues acclamés

Deux déclarations importantes de l'hon. Premier-Ministre

Les élections auront probablement lieu au commencement de mai

LA CONVERSION DE LA DETTE

Sherbrooke, 3.—Une foule compacte encombrait l'hôtel de ville, hier soir, pour entendre et applaudir le premier ministre de la province et ses deux collègues, les honorables MM. Hackett et Pelletier.

Les ministres étaient venus ici pour prendre part à l'assemblée annuelle de l'association conservatrice des Cantons de l'Est qui a tenu ses deux séances hier, et qui a élu M. Panneton, député de Sherbrooke, comme son président général et qui est très bien organisé au point de vue des prochaines élections. Après cette réunion on a décidé de convoquer une assemblée publique dans la soirée, et malgré l'avis si court, quelques heures à peine, cette assemblée a été un immense succès. Les ministres étaient entourés sur l'estrade de tous les députés conservateurs des Cantons de l'Est et des officiers de l'association conservatrice. L'hon. W. B. Ives était aussi présent.

Les trois ministres provinciaux ont parlé tour à tour et ont reçu une chaleureuse réception. L'hon. M. Flynn a fait deux déclarations importantes. Il a d'abord annoncé que les élections générales auraient probablement lieu au commencement de mai et il donne pour principale raison le désir du gouvernement d'avoir une révision des listes dans toute la province et de convoquer un scrutin tous ceux qui ont droit de suffrage. Le premier ministre a aussi annoncé qu'il était en position de prédire que dans quelques jours il aurait une excellente nouvelle à annoncer au public au sujet de la conversion de la dette provinciale et il a laissé comprendre que ce serait un très grand succès.

Le procureur général parlant des accusations portées par certains journaux à propos des subsides des trenciens, a dit qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce qu'on disait. On a dit, il ajoute que le gouvernement allait payer dix sept centimes et demi, tandis que les compagnies auraient vendu leurs réclamations pour quinze centimes. Le gouvernement ayant été informé de cela a écrit à toutes les compagnies leur offrant de régler pour quinze centimes. Les ministres ont raison d'être fiers de leur réception ici. On est à peu près certain que les dix centimes des Cantons de l'Est vont envoyer une députation exclusivement conservatrice à Québec.

Comté de Bonaventure

Grande convention conservatrice à Caplan

Choix des candidats

M. Bélanger au local

M. Charles Cyr au fédéral

Métaspédis, 2.—Il y a eu une grande convention conservatrice à Caplan aujourd'hui, à laquelle assistaient l'hon. M. Chapais et plus de deux cents délégués de toutes les paroisses du comté de Bonaventure. MM. Montgoury et Simon étaient présidents de l'assemblée et MM. O. Roy et S. Simard, secrétaires.

L'hon. commissaire de la colonisation et des mines a ouvert l'assemblée par un exposé du but de la réunion. M. Bélanger, avocat, de New Carleton, a été choisi candidat pour les élections provinciales à l'unanimité. M. Bélanger a déclaré séance tenante qu'il acceptait, au milieu du plus grand enthousiasme.

M. Charles Cyr a été aussi choisi

Après la convention, l'hon. M. Chapais a adressé la parole à l'assemblée en français et en anglais. Il a fait un éloquent exposé de la politique provinciale et a été applaudi à outrance. L'éloge qu'il a fait du premier ministre l'hon. M. Flynn, a été couvert d'acclamations.

M. Bélanger a chaleureusement remercié l'assemblée et promis de lutter jusqu'au jour de la victoire dans Bonaventure.

Nos amis sont pleins de confiance et d'enthousiasme; les perspectives sont magnifiques.

Une association conservatrice du comté de Bonaventure a été fondée séance tenante.

EXPLICATIONS

Du président Cleveland

De son refus de signer la loi contre l'immigration

Le président Cleveland a apposé son veto au fameux bill Corliss qu'il considère imprudent, inutile et anti libéral.

Dans son message à la chambre des représentants, il dit que vouloir interdire l'accès des Etats-Unis aux illettrés est une contradiction flagrante à la politique suivie jusqu'à présent par le gouvernement américain qui reçoit avec bienveillance tous les étrangers qui ont une bonne conduite et qui sont honnêtes. Les progrès immenses réalisés depuis un siècle aux Etats Unis ne sont en partie dus qu'à ce concours de l'étranger et les quelques inconvénients n'ont cessé d'être insupportables à un semblable état de choses sont insuffisants à justifier la modification des lois. Je crois, ajoute le président, qu'il vaut mieux admettre chez nous des milliers d'illettrés qui viennent chercher le bien-être par le travail honnête que d'ouvrir nos portes à des agitateurs, qui non seulement savent lire et écrire, mais encore soulèvent le peuple contre le gouvernement légal et les lois, et le désordre ne vient pas du travailleur illettré mais bien plutôt des agitateurs instruits. Si les illettrés commencent des fautes reprochables il faut donc prendre les moyens de réprimer ces fautes, mais on peut le faire sans les imputer à l'ignorance (illiterate) du coupable au préjudice des autres immigrants illettrés dont la conduite demeure irréprochable. Quant à la partie de la loi qui veut défendre à l'étranger l'accès de tout emploi public s'il n'est préalablement déclaré devant un tribunal compétent, son intention de se faire naturaliser, le président dit que les Etats limitrophes seraient les premiers à souffrir de cette mesure parce que leur position géographique exige un échange international de services dont les américains sont les premiers à bénéficier et qu'une loi semblable n'aurait que provoquer des mesures de représailles essentiellement préjudiciables aux ouvriers américains.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

Brass, 3.—L'expédition de la compagnie du Niger, sous les ordres de sir George G. G. contre l'Emir de Noup, s'est emparée de la ville d'Idoua, après un combat de deux jours.

Après s'être rendus maîtres de Bida, capitale de Noup, les expéditionnaires se sont dirigés contre l'Emir d'Ioriz, dans la capitale est maintenant aux mains des Anglais. Ces victoires placent un immense territoire sous le contrôle direct de la compagnie du Niger.

MUNYON GUERIT LE RHUMATISME

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti pour guérir les rhumatismes aigus ou musculaires dans l'espace de 1 à 5 jours. Les douleurs algues dans les dos disparaissent avec quelques doses. Prompts, complets et permanents guérisseurs pour perclus, douleurs dans les dos, dans les hanches et dans les reins. Rhumatismes chroniques, sciatiques, lombago ou douleurs dans les dos guéris rapidement. 1. manque de rangement ou soulagement avec une ou deux doses et guérit presque invariablement avant qu'un bouillonnement ait eu lieu. Prix, 25c.

Un remède distinct pour chaque maladie. Chez tous les pharmaciens, la plupart à 25c. la bouteille.

Réponses aux lettres personnelles adressées au Prof. Munyon, 11 et 13 Albert street, Toronto Ont., avec avis médical gratis pour toute maladie.

AFFREUSE EXPLOSION

Dans la flature de Belford, Mass.

Plusieurs victimes

New-Badford, Mass., 2.—Samedi, à 8 heures et demi, une terrible explosion s'est produite à la flature Aconshnet. Les débris de l'immense bouilliroie emportèrent un pan de la manufacture, volant dans toutes les directions et démolissant les bâtiments voisins. Un morceau de fer ne pesant pas moins de 1,500 livres alla s'abattre sur la toiture d'un poste de police situé à deux arpents et demi de distance.

Le choc imprimé à l'édifice fut terrible, le toit n'offrant qu'une légère résistance à l'énorme projectile, qui s'arrêta au deuxième étage.

Le feu s'est ensuite déclaré dans les débris, empêchant ainsi de porter secours aux malheureux ensevelis sous les débris.

Sept personnes manquant à l'appel, parmi lesquelles se trouvaient les chauffeurs et les mécaniciens.

On sait que parmi les blessés il y a un bon nombre de Canadiennes; mais leurs noms ne sont pas encore connus.

L'une des victimes a été enterrée et décapitée. Sa tête n'a pas encore été retrouvée. Le cercle de la roue du moteur, qui pesait considérablement a décrié une longue trajectoire pour aller retomber sur une maison située à environ un quart de mille de distance.

Les dommages matériels à la flature Aconshnet et ses dépendances sont estimés à \$300,000 au bas mot.

Un pan de la manufacture est resté en haut en bas, la déformation n'a pas pas moins de 30 à 40 pieds de longueur.

On croit que l'explosion est due en grande partie à la négligence des hommes préposés à la garde de la bouilliroie. On aurait laissé brûler l'eau dans cette dernière, puis, s'apercevant du fait, on aurait essayé de l'emplir pendant qu'elle était chauffée à une température très élevée.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

Brass, 3.—L'expédition de la compagnie du Niger, sous les ordres de sir George G. G. contre l'Emir de Noup, s'est emparée de la ville d'Idoua, après un combat de deux jours.

Après s'être rendus maîtres de Bida, capitale de Noup, les expéditionnaires se sont dirigés contre l'Emir d'Ioriz, dans la capitale est maintenant aux mains des Anglais. Ces victoires placent un immense territoire sous le contrôle direct de la compagnie du Niger.

MUNYON GUERIT LE RHUMATISME

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti pour guérir les rhumatismes aigus ou musculaires dans l'espace de 1 à 5 jours. Les douleurs algues dans les dos disparaissent avec quelques doses. Prompts, complets et permanents guérisseurs pour perclus, douleurs dans les dos, dans les hanches et dans les reins. Rhumatismes chroniques, sciatiques, lombago ou douleurs dans les dos guéris rapidement. 1. manque de rangement ou soulagement avec une ou deux doses et guérit presque invariablement avant qu'un bouillonnement ait eu lieu. Prix, 25c.

Un remède distinct pour chaque maladie. Chez tous les pharmaciens, la plupart à 25c. la bouteille.

Réponses aux lettres personnelles adressées au Prof. Munyon, 11 et 13 Albert street, Toronto Ont., avec avis médical gratis pour toute maladie.

AFFREUSE EXPLOSION

Dans la flature de Belford, Mass.

Plusieurs victimes

New-Badford, Mass., 2.—Samedi, à 8 heures et demi, une terrible explosion s'est produite à la flature Aconshnet. Les débris de l'immense bouilliroie emportèrent un pan de la manufacture, volant dans toutes les directions et démolissant les bâtiments voisins. Un morceau de fer ne pesant pas moins de 1,500 livres alla s'abattre sur la toiture d'un poste de police situé à deux arpents et demi de distance.

Le choc imprimé à l'édifice fut terrible, le toit n'offrant qu'une légère résistance à l'énorme projectile, qui s'arrêta au deuxième étage.

Le feu s'est ensuite déclaré dans les débris, empêchant ainsi de porter secours aux malheureux ensevelis sous les débris.

Sept personnes manquant à l'appel, parmi lesquelles se trouvaient les chauffeurs et les mécaniciens.

On sait que parmi les blessés il y a un bon nombre de Canadiennes; mais leurs noms ne sont pas encore connus.

L'une des victimes a été enterrée et décapitée. Sa tête n'a pas encore été retrouvée. Le cercle de la roue du moteur, qui pesait considérablement a décrié une longue trajectoire pour aller retomber sur une maison située à environ un quart de mille de distance.

Les dommages matériels à la flature Aconshnet et ses dépendances sont estimés à \$300,000 au bas mot.

Un pan de la manufacture est resté en haut en bas, la déformation n'a pas pas moins de 30 à 40 pieds de longueur.

On croit que l'explosion est due en grande partie à la négligence des hommes préposés à la garde de la bouilliroie. On aurait laissé brûler l'eau dans cette dernière, puis, s'apercevant du fait, on aurait essayé de l'emplir pendant qu'elle était chauffée à une température très élevée.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

Brass, 3.—L'expédition de la compagnie du Niger, sous les ordres de sir George G. G. contre l'Emir de Noup, s'est emparée de la ville d'Idoua, après un combat de deux jours.

Après s'être rendus maîtres de Bida, capitale de Noup, les expéditionnaires se sont dirigés contre l'Emir d'Ioriz, dans la capitale est maintenant aux mains des Anglais. Ces victoires placent un immense territoire sous le contrôle direct de la compagnie du Niger.

MUNYON GUERIT LE RHUMATISME

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti pour guérir les rhumatismes aigus ou musculaires dans l'espace de 1 à 5 jours. Les douleurs algues dans les dos disparaissent avec quelques doses. Prompts, complets et permanents guérisseurs pour perclus, douleurs dans les dos, dans les hanches et dans les reins. Rhumatismes chroniques, sciatiques, lombago ou douleurs dans les dos guéris rapidement. 1. manque de rangement ou soulagement avec une ou deux doses et guérit presque invariablement avant qu'un bouillonnement ait eu lieu. Prix, 25c.

Un remède distinct pour chaque maladie. Chez tous les pharmaciens, la plupart à 25c. la bouteille.

Réponses aux lettres personnelles adressées au Prof. Munyon, 11 et 13 Albert street, Toronto Ont., avec avis médical gratis pour toute maladie.

AFFREUSE EXPLOSION

Dans la flature de Belford, Mass.

Plusieurs victimes

New-Badford, Mass., 2.—Samedi, à 8 heures et demi, une terrible explosion s'est produite à la flature Aconshnet. Les débris de l'immense bouilliroie emportèrent un pan de la manufacture, volant dans toutes les directions et démolissant les bâtiments voisins. Un morceau de fer ne pesant pas moins de 1,500 livres alla s'abattre sur la toiture d'un poste de police situé à deux arpents et demi de distance.

Le choc imprimé à l'édifice fut terrible, le toit n'offrant qu'une légère résistance à l'énorme projectile, qui s'arrêta au deuxième étage.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

Brass, 3.—L'expédition de la compagnie du Niger, sous les ordres de sir George G. G. contre l'Emir de Noup, s'est emparée de la ville d'Idoua, après un combat de deux jours.

Après s'être rendus maîtres de Bida, capitale de Noup, les expéditionnaires se sont dirigés contre l'Emir d'Ioriz, dans la capitale est maintenant aux mains des Anglais. Ces victoires placent un immense territoire sous le contrôle direct de la compagnie du Niger.

MUNYON GUERIT LE RHUMATISME

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti pour guérir les rhumatismes aigus ou musculaires dans l'espace de 1 à 5 jours. Les douleurs algues dans les dos disparaissent avec quelques doses. Prompts, complets et permanents guérisseurs pour perclus, douleurs dans les dos, dans les hanches et dans les reins. Rhumatismes chroniques, sciatiques, lombago ou douleurs dans les dos guéris rapidement. 1. manque de rangement ou soulagement avec une ou deux doses et guérit presque invariablement avant qu'un bouillonnement ait eu lieu. Prix, 25c.

Un remède distinct pour chaque maladie. Chez tous les pharmaciens, la plupart à 25c. la bouteille.

Réponses aux lettres personnelles adressées au Prof. Munyon, 11 et 13 Albert street, Toronto Ont., avec avis médical gratis pour toute maladie.

AFFREUSE EXPLOSION

Dans la flature de Belford, Mass.

Plusieurs victimes

New-Badford, Mass., 2.—Samedi, à 8 heures et demi, une terrible explosion s'est produite à la flature Aconshnet. Les débris de l'immense bouilliroie emportèrent un pan de la manufacture, volant dans toutes les directions et démolissant les bâtiments voisins. Un morceau de fer ne pesant pas moins de 1,500 livres alla s'abattre sur la toiture d'un poste de police situé à deux arpents et demi de distance.

Le choc imprimé à l'édifice fut terrible, le toit n'offrant qu'une légère résistance à l'énorme projectile, qui s'arrêta au deuxième étage.

Le feu s'est ensuite déclaré dans les débris, empêchant ainsi de porter secours aux malheureux ensevelis sous les débris.

Sept personnes manquant à l'appel, parmi lesquelles se trouvaient les chauffeurs et les mécaniciens.

On sait que parmi les blessés il y a un bon nombre de Canadiennes; mais leurs noms ne sont pas encore connus.

L'une des victimes a été enterrée et décapitée. Sa tête n'a pas encore été retrouvée. Le cercle de la roue du moteur, qui pesait considérablement a décrié une longue trajectoire pour aller retomber sur une maison située à environ un quart de mille de distance.

Les dommages matériels à la flature Aconshnet et ses dépendances sont estimés à \$300,000 au bas mot.

Un pan de la manufacture est resté en haut en bas, la déformation n'a pas pas moins de 30 à 40 pieds de longueur.

On croit que l'explosion est due en grande partie à la négligence des hommes préposés à la garde de la bouilliroie. On aurait laissé brûler l'eau dans cette dernière, puis, s'apercevant du fait, on aurait essayé de l'emplir pendant qu'elle était chauffée à une température très élevée.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

Brass, 3.—L'expédition de la compagnie du Niger, sous les ordres de sir George G. G. contre l'Emir de Noup, s'est emparée de la ville d'Idoua, après un combat de deux jours.

Après s'être rendus maîtres de Bida, capitale de Noup, les expéditionnaires se sont dirigés contre l'Emir d'Ioriz, dans la capitale est maintenant aux mains des Anglais. Ces victoires placent un immense territoire sous le contrôle direct de la compagnie du Niger.

MUNYON GUERIT LE RHUMATISME

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti pour guérir les rhumatismes aigus ou musculaires dans l'espace de 1 à 5 jours. Les douleurs algues dans les dos disparaissent avec quelques doses. Prompts, complets et permanents guérisseurs pour perclus, douleurs dans les dos, dans les hanches et dans les reins. Rhumatismes chroniques, sciatiques, lombago ou douleurs dans les dos guéris rapidement. 1. manque de rangement ou soulagement avec une ou deux doses et guérit presque invariablement avant qu'un bouillonnement ait eu lieu. Prix, 25c.

Un remède distinct pour chaque maladie. Chez tous les pharmaciens, la plupart à 25c. la bouteille.

Réponses aux lettres personnelles adressées au Prof. Munyon, 11 et 13 Albert street, Toronto Ont., avec avis médical gratis pour toute maladie.

AFFREUSE EXPLOSION

Dans la flature de Belford, Mass.

Plusieurs victimes

New-Badford, Mass., 2.—Samedi, à 8 heures et demi, une terrible explosion s'est produite à la flature Aconshnet. Les débris de l'immense bouilliroie emportèrent un pan de la manufacture, volant dans toutes les directions et démolissant les bâtiments voisins. Un morceau de fer ne pesant pas moins de 1,500 livres alla s'abattre sur la toiture d'un poste de police situé à deux arpents et demi de distance.

Le choc imprimé à l'édifice fut terrible, le toit n'offrant qu'une légère résistance à l'énorme projectile, qui s'arrêta au deuxième étage.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

Brass, 3.—L'expédition de la compagnie du Niger, sous les ordres de sir George G. G. contre l'Emir de Noup, s'est emparée de la ville d'Idoua, après un combat de deux jours.

Après s'être rendus maîtres de Bida, capitale de Noup, les expéditionnaires se sont dirigés contre l'Emir d'Ioriz, dans la capitale est maintenant aux mains des Anglais. Ces victoires placent un immense territoire sous le contrôle direct de la compagnie du Niger.

MUNYON GUERIT LE RHUMATISME

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti pour guérir les rhumatismes aigus ou musculaires dans l'espace de 1 à 5 jours. Les douleurs algues dans les dos disparaissent avec quelques doses. Prompts, complets et permanents guérisseurs pour perclus, douleurs dans les dos, dans les hanches et dans les reins. Rhumatismes chroniques, sciatiques, lombago ou douleurs dans les dos guéris rapidement. 1. manque de rangement ou soulagement avec une ou deux doses et guérit presque invariablement avant qu'un bouillonnement ait eu lieu. Prix, 25c.

Un remède distinct pour chaque maladie. Chez tous les pharmaciens, la plupart à 25c. la bouteille.

Réponses aux lettres personnelles adressées au Prof. Munyon, 11 et 13 Albert street, Toronto Ont., avec avis médical gratis pour toute maladie.

AFFREUSE EXPLOSION

Dans la flature de Belford, Mass.

Plusieurs victimes

New-Badford, Mass., 2.—Samedi, à 8 heures et demi, une terrible explosion s'est produite à la flature Aconshnet. Les débris de l'immense bouilliroie emportèrent un pan de la manufacture, volant dans toutes les directions et démolissant les bâtiments voisins. Un morceau de fer ne pesant pas moins de 1,500 livres alla s'abattre sur la toiture d'un poste de police situé à deux arpents et demi de distance.

Le choc imprimé à l'édifice fut terrible, le toit n'offrant qu'une légère résistance à l'énorme projectile, qui s'arrêta au deuxième étage.

Le feu s'est ensuite déclaré dans les débris, empêchant ainsi de porter secours aux malheureux ensevelis sous les débris.

Sept personnes manquant à l'appel, parmi lesquelles se trouvaient les chauffeurs et les mécaniciens.

On sait que parmi les blessés il y a un bon nombre de Canadiennes; mais leurs noms ne sont pas encore connus.

L'une des victimes a été enterrée et décapitée. Sa tête n'a pas encore été retrouvée. Le cercle de la roue du moteur, qui pesait considérablement a décrié une longue trajectoire pour aller retomber sur une maison située à environ un quart de mille de distance.

Les dommages matériels à la flature Aconshnet et ses dépendances sont estimés à \$300,000 au bas mot.

Un pan de la manufacture est resté en haut en bas, la déformation n'a pas pas moins de 30 à 40 pieds de longueur.

On croit que l'explosion est due en grande partie à la négligence des hommes préposés à la garde de la bouilliroie. On aurait laissé brûler l'eau dans cette dernière, puis, s'apercevant du fait, on aurait essayé de l'emplir pendant qu'elle était chauffée à une température très élevée.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

Brass, 3.—L'expédition de la compagnie du Niger, sous les ordres de sir George G. G. contre l'Emir de Noup, s'est emparée de la ville d'Idoua, après un combat de deux jours.

Après s'être rendus maîtres de Bida, capitale de Noup, les expéditionnaires se sont dirigés contre l'Emir d'Ioriz, dans la capitale est maintenant aux mains des Anglais. Ces victoires placent un immense territoire sous le contrôle direct de la compagnie du Niger.

MUNYON GUERIT LE RHUMATISME

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti pour guérir les rhumatismes aigus ou musculaires dans l'espace de 1 à 5 jours. Les douleurs algues dans les dos disparaissent avec quelques doses. Prompts, complets et permanents guérisseurs pour perclus, douleurs dans les dos, dans les hanches et dans les reins. Rhumatismes chroniques, sciatiques, lombago ou douleurs dans les dos guéris rapidement. 1. manque de rangement ou soulagement avec une ou deux doses et guérit presque invariablement avant qu'un bouillonnement ait eu lieu. Prix, 25c.